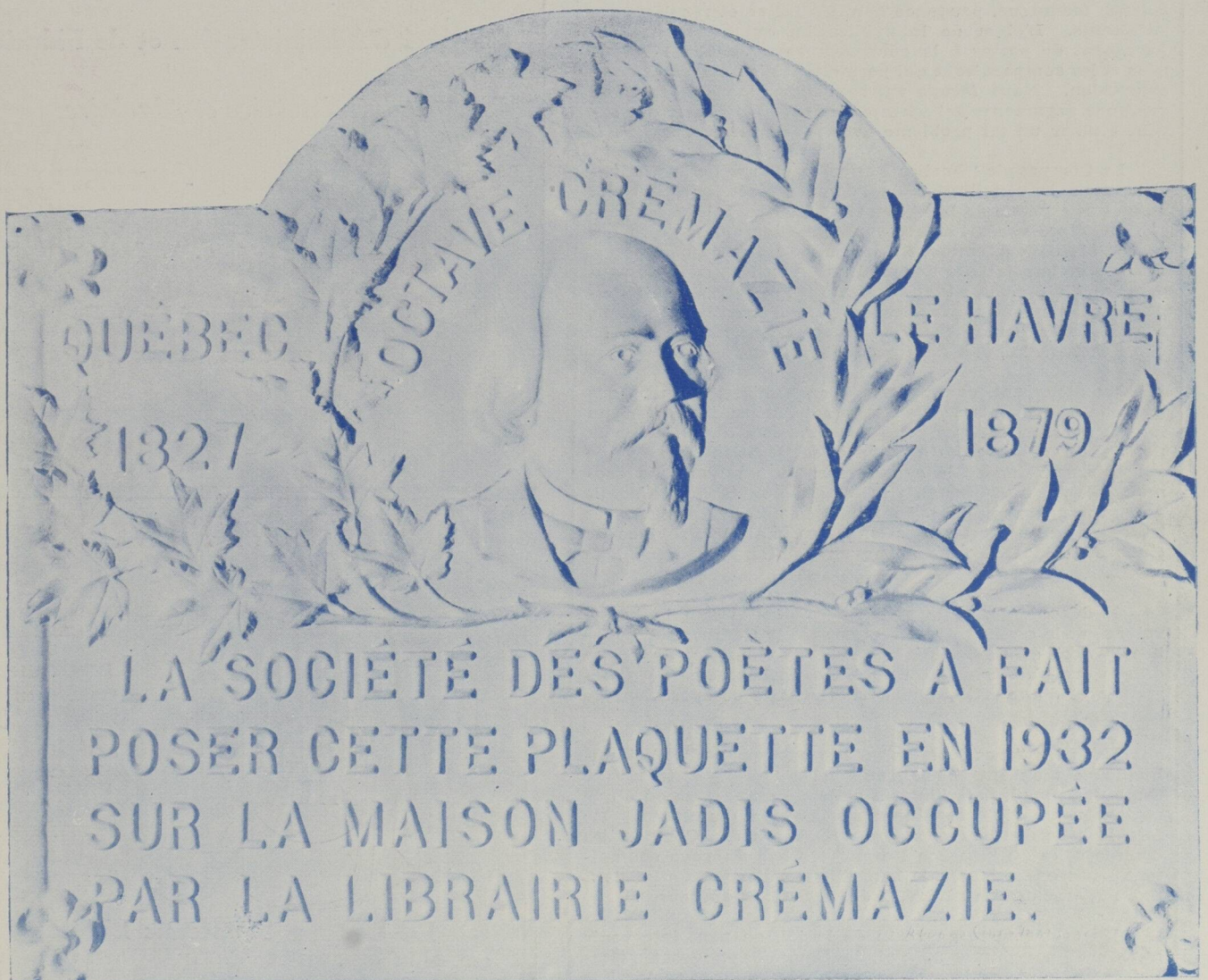


LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Cette plaquette commémorative, oeuvre de M. Alonzo Cinq-Mars, poète et sculpteur, a été coulée dans le bronze par la fonderie d'art René Jaffray, de Montréal, et sera placée à Québec, rue de la Fabrique, en juillet prochain.

LE PROBLÈME DE L'ÉLECTRICITÉ À QUÉBEC

AVERTISSEMENT



QUEBEC s'intéresse actuellement à la question de ses services électriques, que la Compagnie "Quebec Power" remplit pratiquement seule en cette ville, avec efficacité technique, prudence administrative et résultats satisfaisants. L'objet de la publication qui commence est justement de porter à la connaissance du public les données et les comparaisons qui permettent d'en arriver à cette conclusion. Nous ferons suivre l'exposition des faits de quelques arguments à l'adresse des esprits sérieux qui savent étudier un tel problème avec sens pratique.

La Compagnie "Quebec Power" a charge de la production et de la distribution de l'énergie électrique, dans la ville et une partie de la région de Québec. Elle a été fondée en 1923, après l'insuccès notoire des compagnies qui exerçaient concurremment cette industrie et ce commerce. A cause de la relativité des mouvements, il importe de rappeler quelle était la situation locale à l'époque de ce changement, en rapport avec les services d'énergie électrique, avant d'entreprendre la démonstration que nous avons en vue. Ce sera le sujet d'un prochain article.

En attendant, comme entrée en matière, nous posons le principe suivant: la Compagnie "Quebec Power" a un intérêt aussi direct que celui des autorités civiles et de la population québécoise, à donner satisfaction à sa vaste clientèle. Prétendre le contraire serait un non sens économique. Si la Compagnie faillissait à sa tâche, ce serait non seulement un désastre pour ses administrateurs, ses bailleurs de fonds et ses actionnaires, mais la Province de Québec et la Cité de Québec en souffriraient dans leur crédit.

Il découle de cette solidarité évidente que la bonne volonté et le civisme des directeurs de la Compagnie "Quebec Power" sont d'avance acquis à sa clientèle; de même ont-ils droit d'attendre du public, avec l'exercice de sa vigilance et d'une critique constructive, une co-opération judiciaire.

Dans les "gros intérêts" d'une entreprise d'utilité publique se trouvent ainsi groupés les "petits intérêts" de toute une population, l'intérêt collectif d'une ville ou d'une région, voire l'intérêt d'une province ou d'un pays. De fait, lorsque des pouvoirs sont conférés à des Compagnies comme celle du "Quebec Power" les lois du pays soumettent leurs opérations à la surveillance d'experts officiels à une réglementation sévère, à des sanctions onéreuses.

En tout temps, en vertu de la loi, on peut intervenir auprès d'un tribunal spécial, la Commission des Services publics, ou devant les tribunaux civils, pour rappeler une compagnie comme le "Quebec Power" au respect de ses obligations et des droits du peuple. Bien téméraires et mal avisés seraient les administrateurs de telles compagnies qui s'exposeraient à la vindicte des autorités civiles.

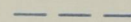


La Cie "QUEBEC POWER"

REDIGER son TESTAMENT

est la chose la plus importante de la vie
Avez-vous pensé au vôtre?

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit
CLARIFIÉ
ET

PASTEURISÉ

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

MARQUE FRONTENAC
LAIT, CREME, BEURRE,

CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

Bureau, Tél.: 2-4576

Résidence, Tél.: 9838

J.-F. TASCHEREAU

IMPRIMEUR-PAPETIER

12, St-Nicolas,

QUEBEC

(Pied de la Côte du Palais)

LE TERROIR



Pour le fumeur,
un plaisir

NOUVEAU

CHAQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

Province de Québec

SERVICE DES MINES



La Province produit des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent, une grande variété de minéraux, entre autres l'amiante, la chromite, l'ilménite, la molybdénite, le feldspath, la magnésite, le mica, des ocres, du grenat, du graphite, du phosphate, des pyrites, du quartz et de la stéatite, ainsi qu'une grande variété de pierres d'ornement et de construction.

Le Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1930, publié en quatre parties, contient les rapports suivants :

PARTIE A —

Opérations minières
et statistiques.

PARTIE B —

Région de la carte
Cadillac-Centre, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Cléricky-Joannèse, comtés d'Abitibi
et de Témiscamingue,
par L. V. Bell.

La mine d'or Vénus,
canton de Barraute, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Gaboury-Blondeau, comté de Témiscamingue,
par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord,
Escoumains à Forestville,
par Carl Faessler.

PARTIE C —

Gisements d'or et de cuivre des cantons
de Dubuisson et Bourlamaque,
comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

Gisements de molybdénite
du canton de LaCorne, comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

PARTIE D —

Gaz naturel dans la vallée
du Saint-Laurent, Québec,
par W. A. Parks.

Environs du lac Aylmer,
cantons de l'Est,
par F. Rê Burton.

Gisements d'amiante
dans le sud de Québec,
par Bertrand T. Denis.

Région de la carte de
Lesseps, péninsule de Gaspé,
par I. W. Jones.

Copie de la Loi des Mines et renseignements techniques concernant les mines et les ressources minérales de la Province peuvent être obtenus sur demande adressée au directeur du Service des Mines, Québec.

HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre des Mines

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

421, rue St-Paul,
Chambre 6

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

421, rue St-Paul,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 421, rue St-Paul, Québec

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 au mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir
un compte d'épargne à
la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop
recommander l'impor-
tance de l'épargne ré-
gulière, qui seule con-
duit à l'indépendance fi-
nancière.

Impossible de trouver
un meilleur endroit
pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Cinéma français, G.-E. Marquis	4
D'un mois à l'autre, Damase Potvin	5
Chez les poètes	7
La pensée française au foyer et dans la chanson, J.-E. Corriveau	8
Le Palais de l'Intendant à Québec, Hector Cimon, I. C.	10
Impressions d'un voyage dans l'Ouest Canadien, l'Alaska et le Yukon, Philippe Methé, I. C.	12
Le miracle canadien-français, Alex. Clément	14
L'Echo musical et artistique, J.-H. Philippon	17
L'entre-se-dévorisme, J.-C. Levesque	18
Claude Charland dit Francoeur, Filiolus	19
Bibliographie Canadienne	21
Goethe et Napoléon, Auguste Galibois	22

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la
famille, comme dans
l'Etat, la meilleure
source de richesse est
l'économie", disait Ci-
céron. L'expérience de
vingt siècles confirme
cette vérité. Faites-en
votre profit. L'épargne
et le placement métho-
diques vous assureront
l'indépendance. Mettez
de côté régulièrement
l'argent dont vous n'a-
vez pas besoin tout de
suite. Ouvrez un comp-
te d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

**13 SUCCURSALES A
QUEBEC**

*Notre personnel est
à vos ordres.*

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIII — No. 10

— BUREAU, 421, rue St-Paul, QUÉBEC —

Mars 1932

Cinéma Français

Depuis quelques mois, nous avons le plaisir d'avoir des films parlant français, dans les principaux théâtres de Québec.

Disons, tout de suite, que c'est le "Canadien" qui a ouvert la voie, et que plusieurs autres théâtres se sont empressés de suivre cet exemple, pour conserver leur clientèle.

Gratitude en soit donc exprimée à qui de droit, pour avoir compris le sentiment populaire et su se rendre de bonne grâce aux vœux de la grande majorité de la population.

Le cinéma, comme la radio, sont des instruments de formation récréative et instructive, à condition que l'on comprenne ce qu'ils enseignent.

Or, quelle est la proportion des spectateurs d'un théâtre québécois qui soit en mesure de suivre complètement les dialogues en langue anglaise?

Sûrement pas 25%.

D'autre part, nous aimons mieux nous entretenir avec l'âme française, parce que nous la comprenons mieux que les autres, et pour cause.

Puis il y a la question de la réformation de notre parler qui ne peut nous laisser indifférents. Notre langue populaire a vieilli, loin du foyer créateur où elle se transforme sans cesse; elle s'est chargée de scories le long de la route, depuis plus d'un siècle et demi; nos lèvres sont devenues paresseuses et notre langue comme ankylosée par l'emploi quotidien d'un axiome commercial d'une sécheresse désespérante.

La province de Québec est la seule oasis où le parler français est encore en honneur en Amérique et où les étrangers qui nous visitent peuvent avoir l'illusion d'être au pays de Briand.

Dans les milieux où nous sommes en minorité, il serait bien inutile de compter sur la générosité des autres nationalités pour nous donner du théâtre ou du cinéma français.

Ayons au moins la fierté de nos origines et sachons réclamer quand on menace de nous envelopper, de nous noyer.

Le cinéma français, dans la province de Québec, sera un attrait de plus pour les touristes. En l'encourageant, nous faisons donc d'une pierre deux coups.

G.-E. MARQUIS.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Le temps de Pâques est, à la campagne, fertile en petites traditions, très aimables et pittoresques mais qui se perdent peu à peu, comme toutes les autres. C'est malheureux car, ce sont, en somme, ces petites traditions qui font la vie nationale et, plus l'esprit d'association est actif chez un peuple, plus les traditions sont fréquentes, et cette vie nationale n'est-elle pas faite surtout de la vie ancienne naturellement liée à la vie présente ?

Voilà pourquoi il est malheureux de voir s'en aller toutes ces petites traditions, ces croyances et coutumes proprement indigènes, formes locales de la vie et de la pensée, contraires aux prestiges nouveaux, à l'afflux des idées et des modes qui nous viennent, aujourd'hui, de partout.

Mais les oeufs de Pâques persistent encore cependant, dans les villes surtout, grâce au commerce qui en font vivre la tradition. A la campagne, qui parle encore des oeufs de Pâques? Autrefois, nos mères avaient bien soin de recueillir les oeufs pondus du Samedi Saint au dimanche de Pâques. Elles les vidaient de leur contenu en les perçant aux deux extrémités, avec une épingle puis elles teignaient de différentes couleurs leurs coquilles à peu près intactes qu'elles enfilaient ensuite formant comme une sorte de collier qu'elles pendaient près de la porte d'entrée de la maison. Cela provoquait la chance durant l'année.

Il y avait aussi la bouteille d'Eau de Pâques qui, dans l'esprit de nos anciennes ménagères, avait autant de vertu que la bouteille d'eau bénite du Jeudi Saint. Où est le jeune homme de la campagne qui va, aujourd'hui, puiser l'eau de Pâques? C'est une petite tradition dont on a à peine conservé le souvenir. Nous nous rappelons avoir été puisé de l'eau de Pâques dans notre enfance. Il fallait se lever au petit matin, le Jour de Pâques, de façon à pouvoir parvenir à la rivière la plus proche et y puiser une pleine bouteille de l'eau courante de la rivière avant le lever du soleil. Puisée le soleil levé, l'eau n'avait aucune vertu. Au contraire, elle possédait, durant toute l'année, des vertus curatives merveilleuses si elle était puisée avant le lever du soleil. Et puis, elle ne se corrompait pas.

Que d'autres petites traditions qui sont toutes malheureusement perdues. On conserve encore cependant d'une façon assez générale celle de l'omelette aux oeufs frais et au jambon du déjeuner de Pâques. Les fervents de cette tradition seraient malades le Jour de Pâques s'ils ne dégustaient pas, le matin, à leur déjeuner, cette succulente omelette pascalle qui a effectivement une saveur que ne possède aucune autre omelette servie en d'autres circonstances. C'est là, croyons-nous, un de nos plats nationaux. C'est comme le dindon de Noël pour nos amis les Anglais.

* * *

* * *

Quelques semaines avant Pâques, dans les montres

des confiseurs et des épiciers, s'amoncellent des oeufs multicolores, en sucre, en chocolat, qui sont offerts, en cadeau, le Jour de Pâques :

Cela ferait un monument
Aussi haut que la tour St-Jacques
Si, l'un sur l'autre, élégamment,
On entassait les oeufs de Pâques.

On en voit de toutes couleurs,
En chocolat, en cartonages,
En ruban, en velours, en fleurs,
En plâtre, en bois couvert d'images.

C'est ainsi qu'un poète fantaisiste a salué, naguère, l'éclosion annuelle des oeufs de Pâques.

En général, tous sont jolis, attrayants, frais, charmants, délicieusement ornés de rubans et de fleurs de sucre. C'est une gaie symphonie en couleurs où les nuances tendres font contraste avec le poli chaud et sombre du chocolat.

A leurs manières, les oeufs de Pâques symbolisent le renouveau, son sourire et ses grâces. Ils évoquent le retour du printemps et font leur apparition avec les premiers beaux jours. Mais pourquoi offre-t-on des oeufs à Pâques? Les érudits n'ont pas manqué de chercher dans le trésor de leur érudition et ils ont trouvé toutes sortes d'explications. Voici, à notre sens, la plus simple. Au Moyen-Age, le carême était très sévère : défense absolue de manger de la viande et même des oeufs. Après quarante jours d'abstinence, rien ne paraissait plus délectable qu'une succulente omelette, moelleuse, juteuse, rissolée et dorée... Et voilà !

Et savez-vous que cette année "l'oeuf mangera... le poisson" ? C'est simple.

L'on sait qu'à part les oeufs de Pâques, il y a aussi presque en même temps, les poissons d'avril qui sont aussi :

En chocolat, en cartonages,
En ruban, en velours, en fleurs
En plâtre, en bois couvert d'images.

Mais une même année n'est pas également bonne— du moins au point de vue commercial, pour le poisson et l'oeuf. Quand Pâques est avant le 1er avril, on offre des oeufs et il se trouve peu de gens pour renouveler le cadeau sous forme de poissons quand arrive le 1er avril. Quand Pâques est après le 1er avril, c'est le contraire qui se produit. Dans le premier cas, l'on dit : "L'oeuf a mangé le Poisson". Dans le second : "Le Poisson a mangé l'Oeuf". Cette année, c'est l'Oeuf qui mange le poisson. Et... revoilà ! ...

* * *

* * *

Il paraît qu'à cause du doux et hâtif printemps que

nous avons, ou que nous devons avoir, les outardes abondent dans les îles du Saint-Laurent, aux environs de Québec et, en particulier, à l'Île-aux-Grues qui fut toujours de tout temps considérée comme une sorte de réserve pour ces succulents et intéressants oiseaux. Aussi, organise-t-on, comme au temps des seigneurs de grande chasses nocturnes qui sont couronnées de succès. Au reste, les deux rives nord et sud du fleuve St-Laurent, à partir de Beaupré et de Montmagny jusqu'à la Rivière-du-Loup en passant par l'Île-aux-Coudres, sont célèbres pour leurs chasseurs d'outardes et l'on se demande comment à la suite des massacres réitérés qu'on en a faits chaque printemps, depuis un temps immémorial, la race des bernaches (brant goose) n'est pas complètement éteinte. Que de coups de fusil, en effet, chaque printemps, les chasseurs des deux rives n'ont-ils pas faits soit à la dûne de l'Île-aux-Grues, à la Batture-aux-Loups-Marins, aux battures plates de Saint-Joachim, dans la Grande-Anse de Kamouraska, sur les grèves de Beaupré, tous quartiers préférés des outardes, en mars et en avril.

Sait-on que même encore aujourd'hui, l'un des principaux modes de chasser l'outarde est de se servir de ce que l'on appelait, autrefois, des "plans", c'est-à-dire des outardes apprivoisées devenues oiseaux domestiques que l'on amène à l'endroit voulu pour la chasse et dont les cris attirent les "sauvagesses". Naguère, disons du temps de Philippe Aubert de Gaspé, l'on ne se servait que de ces "plans" pour les grandes chasses printanières dans les îles du Saint-Laurent. Le mode de chasser l'outarde change avec les pays, naturellement. A l'Île du Prince-Edouard, l'on se sert d'un canot spécial d'un très faible tirant d'eau et dont on recouvre les bords d'herbes et de branches vertes. Le chasseur s'assied dans le canot sous les herbes et les branches et dissimule de la même façon son fusil. Il approche ainsi d'un vollier qui, ne voyant pas le chasseur, est sans défiance. D'un seul coup, il abat ainsi plusieurs sujets.

En Russie, l'on "pêche l'outarde", tout simplement. C'est-à-dire que l'on tend, à partir de l'embarcation, des lignes qui s'étendent sur un rivage vaseux où s'abatent les outardes. Au bout de chaque ligne, il y a un hameçon où est attachée une petite tranche de navet. De ces lignes ont plus d'un demi-mille de longueur. On peut prendre ainsi une cinquantaine d'outardes à la fois.

On connaît la façon de voler des outardes, ou plutôt des bernaches du Saint-Laurent, ces intéressants oiseaux de l'Est du Canada. Ils volent aussi bien la nuit que le jour et par bandes nombreuses. Ils se disposent pour leur vol sur un front étendu, généralement en triangle. Si le vol est de quelque durée, ils se mettent à la file. Les adultes se placent de l'avant et c'est un vieux mâle qui dirige le voyage. De temps à autre, il lance un cri sonore qui peut être entendu à des grandes distances. Quand le vieux "conducteur" est fatigué, il cède sa place à un autre et s'en va en arrière du triangle ou dans la file.

Enfin, l'on a remarqué que les mêmes oiseaux partent à l'automne, d'un certain endroit et qu'ils reviennent, au printemps, exactement au même endroit.

* * *
* *

La Société des poètes de Québec est à organiser, pour

le mois de juin prochain, une belle fête à la mémoire d'Octave Crémazie. Ce sera, pour ainsi dire, un prolongement aux trop rares manifestations qui ont marqué, voilà un peu plus d'un an, le cinquantenaire de la mort de notre poète national. La Société des Poètes apposera en cette circonstance une plaque commémorative en bronze sur la façade de l'immeuble où se trouvait la librairie tenue par l'auteur de "O Carillon". Sur cette plaque, à part l'inscription de circonstance, on verra se détacher en relief le portrait du poète, oeuvre d'un membre de cette société, M. Alonzo Cinq-Mars, ancien journaliste.

Les grands poètes sont généralement malheureux. On dirait qu'au contact de la vie matérielle qu'ils sont appelés vivre comme les autres, leur mysticisme perd pied, si l'on nous permet cette expression terre à terre en parlant d'un poète. Cependant, il est de ces grands poètes qui semblent plus heureux que les autres... mais après leur mort.

L'année où l'on célébrait, tant bien que mal, ici, le cinquantenaire de la mort d'Octave Crémazie, la Belgique, dix ans seulement après sa mort, réalisait, pour son grand poète, son poète national, un hommage national que les sombres heures de la guerre avaient empêché jusque-là. Outre des cérémonies littéraires officielles, le gouvernement belge accordait à Emile Verhaerem, hors les cimetières où la loi autorise les inhumations, les honneurs impériaux d'une tombe dans la concession à perpétuité d'un terrain d'Etat.

Cinquante ans après sa mort, notre poète national, Octave Crémazie, dort encore sous la terre étrangère et personne ne parle pour lui de la concession d'un terrain d'Etat pour recueillir ses restes. Notre poète national, moins heureux après sa mort que Verhaerem, n'a pas encore repris possession du sol natal.

En fouillant, dans de vieux papiers qui datent de vingt-cinq ans, nous trouvons un article signé d'un nom de plume et paru dans un petit journal disparu depuis longtemps. On disait, justement, à propos de Crémazie: "Comme il y a eu le Jour de l'Oubli, y aura-t-il le Jour de la Réparation Nationale? Espérons que les restes du poète, un jour, ce jour-là, seront ramener sur les bords du Saint-Laurent".

Depuis, pas une seule voix autorisée du pays n'a repris ce vœu d'un jeune et peut-être trop enthousiaste admirateur des choses intellectuelles de chez nous et qui n'avait peut-être pas encore pris contact avec les réalités égoïstes de la vie. Et pourtant, pour en revenir à Verhaerem, dix ans, en Belgique, se sont à peine écoulés que le désir exprimé par l'épouse de l'auteur de "Toutes les Flandres" que son mari reposât en terre belge, était solennellement réalisé par l'Etat.

Nous ne voulons cependant pas croire que notre sublime exilé ne dominera jamais les falaises où naquit son génie lyrique si fortement imprégné des odeurs du terroir et où il puisa l'inspiration et les décor de ses grands poèmes, où il vit peiner ceux de sa race qu'il aimait tant pour leur énergique patriotisme. Comme Châteaubriand, au Grand-Ré, ne monteront donc jamais vers lui, à l'heure des marées, la rumeur bruissante du fleuve qu'il a tant aimé et si bien chanté? A l'encontre de Verhaerem et de tant d'autres hommes aimés des dieux, sera-t-il éternellement l'isolé du malheur dans une amère solitude?

CHEZ LES POÈTES

L'ÉRABLE

Dans vos vastes forêts croît un peuple innombrable
De cèdres et de pins, d'ormes et de cyprès,
Et pourtant seul, pour vous cher et vénérable,
Seul de tant les géants, ô Canadiens! l'érable
De votre coeur reste plus près !

Lorsqu'en ton triste exil ta mère, ô Crémazie,
T'envoyait du pays un peu de sucre aimé,
Comment y trouvais-tu des saveurs d'ambroisie ?
Pourquoi du sol natal soudain la poésie
Jaillissait-elle encore en ton sein ranimé ?

Revois-tu là-bas, lorsque l'hiver s'achève
Par la hache entaillés, tes arbres d'autrefois ?
Lentement, au hasard des vieux sentiers, ton rêve
Entendait-il tomber goutte à goutte la sève
Au fond des "goudrelles" de bois ?

Croyais-tu, comme aux jours de l'enfance charmante,
Sous quelque toit d'écorce, à la flamme éclairé,
Penché sur la chaudière où la liqueur fermente,
Tirer la "micouenne" odorante et fumante,
D'où s'effile un sirop pareil au miel doré ?

Te croyais-tu creuser le lit de neige pure,
Où se fige, surpris, le clair suc végétal ?
Et sentais-tu s'enfuir l'ennui qui te torture,
Reverdissant en tes sens la sauvage Nature,
Quand tu mordais le fin cristal ?

Oui, c'était bien cela dont tu goûtais l'ivresse !
C'était, venu vers toi, pour charmer tes douleurs,
Ton Canada lointain, la terre enchanteresse,
Dont l'arôme profond s'offrait à ta tendresse
Dans ce sucre où l'érable avait fixé ses pleurs !

Ah! l'érable natal, si le Canadien l'aime,
C'est qu'il y voit le fer jusqu'au coeur le meurtrier,
C'est que sa race y cueille un héroïque emblème,
C'est que tu t'y pourrais reconnaître toi-même,
Peuple qui grandis à souffrir ?

C'est que l'arbre avec toi, Peuple ! sent la morsure
D'où coule sans tarir son suc doux et puissant ;
C'est que, fils de l'épreuve où ta grandeur s'asure,
Tu portes comme lui l'éternelle blessure,
D'où s'épanchent sans fin les vertus de ton sang !

Gustave ZIDLER.

SPENCER-WOOD

Enchassé dans les fleurs d'un jardin pittoresque,
Sur le bord du grand fleuve aux reflets de métal,
Spencer-Wood resplendit sous un soleil royal
Par cette fin d'été semblant l'automne presque.

Puis le soir qui descend sur ce décor dantesque
Estompe les contours du toit seigneurial.
L'astre couchant dessine, en l'azur vespéral,
Avec ses rayons d'or, d'étranges arabesques.

Mais là, vers Sillery, voici l'Anse-au-Foulon
Où l'ennemi d'antan, guidé par un félon,
Débarqua des soldats durant une nuit sombre.

Et ce brillant tableau ne me plaît qu'à demi,
Car il me semble voir, parmi les bosquets, l'ombre
De bataillons rampant vers Québec endormi.

Alonzo CINQ-MARS.

"De l'Aube au Midi"

oOo

LUEURS LOINTAINES

Ce soir, brise câline à l'haleine odorante,
Je ne veux rien ouïr que ta voix murmurante,
Tandis que le soleil sanglant
S'en va choir et sombrer dans sa mer transparente
En nous fixant encor de son oeil aveuglant.

Muse, ma soeur, je veux des plaintes sur ta lyre.
Tout l'horizon s'embrase et poudroie en délire
Du jet vacillant d'un flambeau,
Cependant que l'oeil vague et songeur croirait lire
Que ces nuages d'or vont sceller un tombeau.

Mais, lorsque descendu des divins sanctuaires
L'ange des nuits sembla couvrir de ses suaires
Le char brisé sous son essieu,
Le soleil, s'éveillant sous ses draps mortuaires,
Elargit au zénith son éventail de feu.

Ainsi parfois mon coeur, lassé dans ma poitrine
D'y voir trop tôt mourir une étoile divine
Sous les pas d'un ange accouru,
Retrouve, en regardant à travers sa vitrine,
De longs reflets pendant de l'astre disparu.

H.-Myriel GENDREAU,

"La Belle au Bois Chantant"

LA PENSÉE FRANÇAISE AU FOYER ET DANS LA CHANSON

Echos d'une brillante conférence, donnée le 22 janvier 1932, dans la salle paroissiale Notre-Dame du Chemin, par M^{re} J.-Horace Philippon, Avocat au Barreau de Québec.

Le premier vice-président de la Société des Arts Sciences et Lettres parlait, ce soir-là, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, section de Notre-Dame du Chemin, dont il est le président-adjoint, et à laquelle s'était jointe l'Association des Chanteurs de Québec, désireuse d'entendre à nouveau son distingué fondateur et de lui prouver encore l'attachement que ses membres actuels entretiennent à son égard.

Notre Section inaugurerait alors son programme d'activités pour l'année courante. Et cette soirée artistique et littéraire restera comme l'une des plus intéressantes dans ses annales. Un public select et tellement nombreux remplissait la salle paroissiale, qu'une centaine de personnes ne purent y avoir accès, faute d'espace.

Le modeste rédacteur de cet article, à titre de président actif de la Section Notre-Dame du Chemin de notre Société Nationale, souhaite d'abord la bienvenue à l'auditoire, exprima ses regrets de n'avoir pu trouver place pour tout le monde, et se déclara enchanté de voir sa Section débiter aussi brillamment la série des activités inscrites à son programme. Il salua aussi tout particulièrement le curé de la paroisse, M. l'Abbé Horace Gagnon, ainsi que les éminents représentants des sociétés-soeurs ou amis, les dignitaires religieux et laïques, les anciens présidents, les Patrons d'Honneur et les présidents honoraires de la Société St-Jean-Baptiste, Section Notre-Dame du Chemin.

Puis, sur invitation spéciale à cet effet, M. Jean-Marie Lachance, président de l'Association des Chanteurs de Québec, filiale de notre Société des Arts, présenta le conférencier à l'auditoire, l'assurant "que M^{re} Philippon traiterait de façon magistrale de la pensée française au foyer et dans la chanson". En terminant, M. Lachance ajouta : "Je remercie le conférencier d'avoir choisi un sujet et un titre qui réunissent pour les deux sociétés, sous les auspices desquelles il parlait, un intérêt si particulièrement sérieux et captivant."

Prenant la parole, M. Philippon expliqua d'abord que le titre de sa conférence supposait de longs développements, "trop longs pour une causerie d'une heure." Pour être expéditif, dit-il, "j'émonderai l'arbre de mon mieux, et je couperai ici et là certaines branches pourtant reconnues nécessaires. Ainsi donc, par convention, ne laisserai-je subsister que les racines et le tronc. C'est à peine suffisant pour que l'arbre se tienne debout."

"Reportons-nous, pour un instant seulement, à quelques 300 ans passés. Nous sommes au temps des Champlain, des Maisonneuve, des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeoys, des Laval, — quels beaux noms n'est-ce pas? — au temps où notre histoire s'écrivait par l'héroïsme des Français colonisateurs et civilisateurs et par les sacrifices inouïs des missionnaires.

"L'histoire alors nous démontre, dit le conférencier, que ce ne sont ni le mercantilisme, ni la convoitise, ni l'exploitation qui ont décidé la France à porter jusqu'ici quelque chose de son rayonnement, mais bien le besoin de trouver en terre nouvelle, — en Nouvelle-France, — un champ où fleurirait la pensée française, pensée civilisatrice.

"C'est forts de cette pensée, dit M. Philippon, comme de ses lumineux enseignements, que dans la suite des temps, à travers mille difficultés, nos ancêtres ont écrit ensuite la glorieuse histoire civile, militaire et religieuse, qui est la nôtre. C'est cette pensée qui a pour ainsi dire donné naissance à cette patrie nouvelle que nous chérissons, à cette race nouvelle que nous sommes, nous Canadiens français."

Le conférencier rappela ensuite que c'est la "même pensée qui a soutenu le patriotisme des grands parlementaires canadiens-français, dans leurs luttes pour nos libertés constitutionnelles. C'est la même pensée française qui a inspiré et fortifié le dévouement inlassable de notre clergé, de nos éducateurs et éducatrices, bref de tous ceux des nôtres qui se sont donné pour mission de continuer l'oeuvre civilisatrice de la France."

Puis, passant à l'ordre des faits, il se demanda si nous avons gardé cette pensée française, si nous la défendons surtout contre ses ennemis extérieurs. "Voyons, — dit le conférencier, — si nous avons encore très vivaces dans la famille — cellule première, cellule de vie pour toute race, — l'orgueil et la fierté de penser et d'agir suivant les enseignements du passé, et suivant les leçons de foi patriotique que nous entendons chaque jour encore de la bouche même de nos meilleurs éducateurs ou éveilleurs."

M. Philippon donna alors une vue d'ensemble du foyer type où pénétrant l'anglicisme et l'américanisme. Il démontra, avec preuves à l'appui, que la physionomie générale de trop de foyers dénonçait ouvertement la déchéance de la pensée française. Il fit avec l'auditoire, vivement intéressé, une revue de toutes les pièces du foyer : étiquettes anglaises partout, sur les meubles, sur les murs, sur les tableaux, bref, partout. Il étudia particulièrement les sujets de lectures, les jouets et les jeux, les relations d'amitié ou d'affaires, les coutumes en honneur autrefois et celles d'aujourd'hui, puis, enfin, certains états d'esprit ou courants d'idées qui montrent bien l'anglicisation grandissante d'un trop grand nombre de foyers canadiens-français.

Après l'exposition de chaque point particulier, le conférencier se demanda chaque fois "s'il restait encore beaucoup de place pour la pensée française, au foyer."

Puis, dans la deuxième partie de sa conférence, M. Philippon ouvrit une parenthèse spéciale pour "la pensée française dans la chanson." Nos amis les chanteurs, "sous les auspices desquels aussi je cause, me pardonneraient-ils d'oublier la chanson. — sujet

qui les intéresse en premier lieu". Après avoir défini la chanson et rappelé son origine au pays, il exposa quels en furent les propagateurs jusqu'à nos jours, et souligna avec chaleur l'oeuvre de la chanson française, si "remarquable par sa fécondité et qui a tant contribué à conserver notre mentalité canadienne et française.—" Il supplia l'auditoire "d'aider au développement de la chanson canadienne-française moderne, mais sans délaissier les vieilles chansons, les vieux airs jolis, qui ont soutenu dans la joie et la tristesse le courage des ancêtres." Et après avoir déploré l'existence du "tam-tam américain" le conférencier et sa charmante épouse, Madame Philippon, donnèrent avec un sens artistique de haut ton, quelques chansons française et canadiennes, dans lesquelles le public vit une illustration admirable, et de bon goût, de la "pensée française dans la chanson."

Conférencier spirituel, causeur disert et subtil, d'une correction parfaite en diction comme en art vocal, Mtre Philippon fut suivi, applaudi et goûté du commencement à la fin de la soirée, par le grand public qui ne se lassait de l'écouter. Il dut même s'interrompre, à plusieurs reprises, afin de permettre à ses auditeurs de manifester librement leur satisfaction. Nous le répétons, Monsieur et Madame Philippon furent délicieux dans l'exécution du joli programme musical qu'ils exécutèrent. Mlle Gabrielle Racine, soeur de Madame Philippon, était au piano d'accompagnement.

Pendant le cours de cette belle manifestation patriotique, la chorale de la paroisse de Notre-Dame du Chemin, sous l'habile direction de M. l'abbé Jules Rancourt, rendit avec succès, "*D'où viens-tu, bergère?*" et "*Chanson joyeuse de Noël.*" Le directeur et les membres de cette Chorale méritent aussi de chaleureuses félicitations et nous sommes heureux de les leur prodiguer.

Le conférencier fut remercié par M. le notaire Henri Boisvert, vice-président de la Section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste, qui sut s'acquitter de sa mission avec dignité, suivant sa louable habitude.

M. le curé Horace Gagnon dit le mot de la fin et affirma que des "veillées de ce genre ne pouvaient que retremper le patriotisme de ceux qui y assistent et que l'on devrait souhaiter d'en avoir souvent".

On remarquait, en outre des présidents de l'Association des Chanteurs de Québec et de notre Section de la St-Jean-Baptiste, aux premiers rangs de l'auditoire; — M. l'abbé Horace Gagnon, curé de la paroisse, M. l'abbé Jules Rancourt, vicaire et directeur de la Chorale; M. le chanoine Garnier, professeur à l'École Normale Supérieure, M. l'abbé E. Levesque, fondateur de nos Eclaireurs Catholiques, Madame J.-E. Corriveau, Madame J.-H. Philippon, Messieurs les Commandeurs C.-J. Magnan, R.-Ernest Lefavre et Georges Bellerive et leurs épouses, M. le colonel G.-E. Marquis, chef du bureau des Statistiques et représentant de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. le Dr Alfred Morissette, Greffier du Conseil Exécutif, M. Wilfrid Lacroix, échevin du quartier Montcalm, et Madame Lacroix, M. F.-X. Mercier, professeur de chant et directeur de l'Institut de l'Art Vocal, M. et Mde Henri Boisvert, N. P., M. Lucien Lortie, Avocat, M. le professeur Dumais, MM. et Mesdames J.-A. Lesage, Albert Racine, J.-L. Vézina, F.-J. Turgeon,

Emile Morin, C. R., J.-A. Grenier, Eugène Furois, etc., etc.

La Garde d'Honneur Laval fit le service d'ordre de façon parfaite, ce qui est tout à la louange de M. Hector Charland, son président.

Le chant de l'hymne national termina cette fête artistique, qui ne restera pas sans lendemain. En effet, donnant suite au voeu opportun émis par Mtre Philippon, qui parla comme un patriote pratique, la Section de Notre-Dame du Chemin de la Société Saint-Jean-Baptiste a résolu, à la dernière séance de son bureau de direction, de lancer un grand mouvement "pour repousser tout ce qui est de nature à nous rendre moins Canadiens et à prendre tous les voies et moyens pour promouvoir la survivance de la pensée française en ce pays, et particulièrement en cette province."

Et comme conclusion, au désir de Monsieur le curé Gagnon, avouons tout de suite que la Société St-Jean-Baptiste de sa belle paroisse, entretient l'intention d'offrir souvent des ces veillées patriotiques, qui vaudront toujours, pour le Canadien français, une méditation sérieuse sur l'application pratique, dans la vie quotidienne, de ses principes de patriotisme.

Commandeur J.-E. CORRIVEAU,

(Officier d'Académie.)

Ancien président de la Société des
Arts, Sciences et Lettres de Québec.

Je ne suis qu'un enfant

Je ne suis qu'un enfant solitaire et sauvage
Qui m'en vais dans la vie avec un coeur d'oiseau,
Et sur les étangs clairs l'ombre d'un seul roseau
Fait encor plus de bruit que mon furtif passage.

Libre comme la mer qui s'étend sur la plage,
J'ai bondi vers l'azur, m'en taillant un lambeau,
J'ai bu dans le soleil comme à même un jet d'eau,
Et des vents d'infini m'ont prise en leur sillage.

Mais depuis qu'en mon âme ont surgi ces appels,
Depuis que je tentai les sommets immortels,
Je fuis plus que jamais les clartés de la route.

Et tandis que je passe en refermant les bras
Sur mon coeur ébloui, nul être ne se doute
Que je traîne du ciel accroché sous mes pas.

Cécile Chapot.

Le Palais de l'Intendant à Québec ⁽¹⁾

Par M. Hector CIMON, I. C.

Au pied de la Côte du Palais, à Québec, l'on retrace encore les voûtes du palais de l'intendant Talon, que l'on appelait alors tout simplement *Le Palais*. C'est dans cet édifice que le Conseil Souverain du Canada tint ses séances de 1663 à 1759.

Talon, qui fut le deuxième intendant de la Nouvelle-France, arriva à Québec en 1665 avec le gouverneur de Courcelles; il servit aussi pendant la première administration de Frontenac. C'était un officier très capable et il se mit à la tâche avec zèle, afin de jeter les bases d'une colonie prospère. L'une de ses premières entreprises fut de construire une brasserie, afin d'encourager la consommation, chez les Français et les Indiens, d'un breuvage moins toxique que le cognac, dont un usage immodéré était déjà trop répandu dans la colonie. Il entreprit même d'exporter de la bière aux Indes Occidentales.

Le souvenir de cette brasserie est maintenant rappelé par une plaquette de bronze apposée sur un édifice qui remplace la première brasserie, appelée *Brasserie Royale*.

Quelques années après sa fondation, elle devint la résidence de l'intendant et on lui donna alors le nom de *Palais*, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Talon était un homme de beaucoup d'initiative et, sous sa direction intelligente, le Canada entra bientôt dans une période de prospérité et de développement remarquables. Sa population accroissait, chaque année, par l'arrivée de nouveaux immigrants. Au nombre de ceux-ci, se trouvaient de vrais colons, ainsi que des chevaux et des moutons expédiés par le gouvernement français. La plupart des soldats du Régiment de Carignan avaient été retournés en France, mais un bon nombre revinrent et, en recevant leur licenciement, se firent colons. On donnait des fermes à ces colons. Ainsi 1,500 livres (une livre vaut 20 scus) étaient versées à un officier marié qui s'établissait à la campagne. Chaque soldat qui se faisait colon recevait une terre et, de plus, 100 livres en argent. Plus tard, des jeunes filles de France furent dirigées vers le Canada, afin de devenir les épouses de ses colons; la plupart furent choisies avec soin parmi la classe paysanne, afin d'être en état d'endurer la vie dure d'un nouveau pays. Pour encourager le mariage, des primes furent offertes et les pères qui négligeaient les unions de leurs enfants à un âge relativement jeune, étaient forcés de payer une amende. Talon lui-même prit des mesures sévères contre le célibat et il ordonna que tout permis de chasse, de pêche ou de commerce avec les Indiens ne fût accordé qu'à des hommes mariés. Un colon qui avait dix enfants re-

cevait une pension de 300 livres par année, et ceux qui en avaient 12 touchaient 400 livres.

Le grand mérite du gouverneur de Courcelles fut de comprendre et d'apprécier à sa juste valeur l'oeuvre de Talon.

Un des premiers soins de Talon, en 1666, fut de faire faire un recensement général du Canada, le premier que l'on retrouve dans les archives canadiennes. La population blanche, les soldats exceptés, était alors de 3,215 habitants, dont 2,034 hommes et 1,181 femmes. Il y avait en tout 1,019 personnes mariées et 528 familles. Au point de vue topographique, la population était distribuée comme suit : Québec, 659; la Côte de Beaupré, 533; Beauport 195; Ile d'Orléans, 453; Sillery, 140; district de Trois-Rivières, 455; district de Montréal, 625.

Trois ans plus tard, cette population avait presque doublé, puisqu'elle atteignait alors 6,282 habitants, et cette croissance se poursuivit pendant plusieurs années. L'une des choses les plus intéressantes, au sujet des immigrants venant de France à cette époque, fut le grand nombre de jeunes filles qui étaient envoyées pour épouser les célibataires de la nouvelle colonie — "les fiancées", comme on les appelait, et qui sont devenues les mères de la population canadienne.

Celles-ci trouvaient facilement un mari et, à chaque printemps, il en arrivait un nouveau contingent. L'on estime à 1,000 le nombre de jeunes filles qui quittèrent la France pour venir au Canada, entre 1665 et 1673. Comme nous l'avons vu il y a un instant, il n'y avait que des filles de paysans, fortes et habituées aux travaux des champs, que l'on dirigeait vers le Canada. Exception était faite cependant pour les membres de la noblesse qui habitaient la colonie, la plupart des officiers, pour qui l'on fit venir un certain nombre de jeunes filles d'une extraction plus élevée. Mais ce sont les moins raffinées qui étaient le plus en demande. Les futures mères du Canada furent choisies avec le plus grand soin, relativement à leur réputation.

Mais revenons à la brasserie de Talon, à Québec. Le Conseil Souverain passa une ordonnance appelée "Ordonnance de la Brasserie," en vertu de laquelle les constructeurs de cet établissement recevaient le privilège exclusif de fabriquer de la bière, dans la colonie, pendant une période de dix ans. Le prix, toutefois, de ce breuvage fut fixé à 20 livres du baril et à 6 sous le pot. Ces barils contenaient 120 pots; l'orge employée pour fabriquer cette bière était payée 3 livres le minot, et quelquefois moins. Si l'orge se vendait plus cher, le prix de la bière s'élevait proportionnellement, en vertu d'une ordonnance.

La construction de cette brasserie fut commencée en 1668 et, deux ans plus tard, elle était en opération. Suivant les paroles de Talon: "Elle pouvait fournir

(1) Conférence prononcée l'été dernier devant le "Engineering Institute of Canada" et publiée dans "Quebec", revue mensuelle éditée à Londres, et dévouée aux intérêts de la province de Québec en Grande-Bretagne, par le Dr J.-L. Lemieux, agent commercial de la province de Québec.

2,000 barils de bière aux Indes Occidentales et autant aux consommateurs canadiens". Ceci veut dire une dépense d'environ 12,000 boisseaux de grain par année, que l'on devait acheter des cultivateurs canadiens. Talon ajoutait encore : "J'ai fait planter dans la colonie 6,000 perches de houblon, dont la qualité est égale à celui que l'on récolte dans les Flandres."

La première brasserie canadienne fut fermée, toutefois, quelques années plus tard. Il semble bien que les cultivateurs de la colonie retournèrent à l'importation du vin et du cognac, après le départ de Talon, et c'est justement pour éviter cela que l'intendant avait fait construire une brasserie à Québec. Talon avait évalué lui-même cette brasserie à 43,129 livres.

Après son retour en France, Talon tenta de vendre ses propriétés canadiennes. Celui qui lui succéda, M. de Meulles, évalua la brasserie à 6,000 livres seulement; toutefois, le roi, à cause des services considérables rendus à la colonie par l'intendant Talon, pria le gouverneur général du Canada de s'intéresser tout spécialement à la vente de ses propriétés et, en particulier, de la brasserie. Finalement, celle-ci fut vendue pour 30,000 livres, en 1685. Comme nous l'avons vu précédemment, cette brasserie fut transformée, quelques années après, en résidence pour l'intendant, d'où vient le nom de "Quartier du Palais" que l'on a donné à cette partie de la ville de Québec. D'après une description provenant de M. de la Potherie, en 1698, le Palais de l'Intendant formait un grand quadrilatère de 480 pieds de pourtour. Son entrée était sur la rue St-Vallier, et l'on pénétrait tout d'abord par une large porte dans une cour centrale. La façade de l'édifice donnait sur des jardins spacieux qui s'étendaient jusqu'aux rives de la rivière St-Charles.

Un feu désastreux fit disparaître le Palais de l'intendant le 5 janvier 1713. L'intendant Bégon s'y était installé le printemps précédent et l'avait meublé richement. Cet intendant possédait plusieurs carrosses d'une grande richesse, dont il se servait dans les sorties officielles. Il avait épousé une toute jeune femme dont les bijoux précieux faisaient l'admiration de toute la ville.

Le feu éclata au milieu de la nuit et il se répandit tellement rapidement que l'intendant et son épouse, en costume de nuit, furent obligés de s'enfuir par une fenêtre. Deux femmes de chambre et un valet périrent dans les flammes en essayant de sauver les bijoux de Madame Bégon. Le secrétaire de l'intendant, voulant arracher aux flammes certains objets de valeur, traversa pieds nus plusieurs fois la cour et les jardins recouverts de neige, avec le résultat qu'il se gela ces deux membres et mourut quelques jours plus tard à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le palais fut reconstruit immédiatement, aux frais du roi de France, et l'intendant Bégon ne négligea rien pour en faire une demeure encore plus somptueuse que la première.

En 1726, ce deuxième palais fut de nouveau incendié, mais il fut reconstruit l'année suivante.

Le trop fameux intendant Bigot est le dernier intendant qui habita ce palais, et pendant les onze années de son séjour à Québec, il fut témoin de fêtes quasi royales, comme l'on n'en avait jamais vues auparavant à Québec.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1759, et sous le régime anglais, le palais cessa d'être une résidence officielle. Finalement, pendant l'invasion américaine, en 1775, un détachement de l'armée d'Arnold, qui assiégea Québec, occupa cet édifice, que la garnison de Québec ne se gêna pas de bombarder et qui fut en grande partie détruit. La brasserie, avec ses voûtes, fut plus tard reconstruite et utilisée pour les mêmes fins par la firme Boswell, qui l'occupe encore à l'heure actuelle. (2)

L'intendant Talon avait établi, en même temps qu'une brasserie, d'autres industries au Canada, telles que des tanneries à Québec et à Montréal, des fabriques de potasse et de goudron, et il accordait une prime pour la culture du lin et du chanvre dont les cultivateurs retirèrent des bénéfices appréciables. Depuis cette époque, l'on a continué à fabriquer, au Canada français, des toiles rugueuses pour les besoins domestiques.

Talon fit aussi construire un vaisseau au Canada, aux frais du roi de France, afin d'enseigner à la population à en faire autant pour elle-même. Il envoya encore des ingénieurs à la recherche de charbon au Cap-Breton et aussi à la recherche de mines de cuivre et autres minéraux.

L'on pourrait en dire encore bien long, au sujet de ses activités nombreuses; qu'il nous suffise, pour l'instant, d'indiquer à ceux qui voudraient en connaître davantage, de lire "l'Intendant Talon", par l'honorable sénateur Thomas Chapais, un québécois dont la réputation comme historien n'est plus à faire.

(2) Ces voûtes ont été restaurées, rafraîchies, meublées, et l'on y a réuni un certain nombre de souvenirs ou reliques provenant du temps de l'occupation française. Les touristes étrangers sont admis à visiter gratuitement ces voûtes et à goûter, non moins gratuitement, l'excellent breuvage dont la renommée a depuis longtemps dépassé les limites du Canada.

Pauvre chaumière

C'est là, dans cette gorge, entre les vieux coteaux,
Désolante et sinistre en sa décrépitude,
Que je la vis toujours, pleine de solitude,
Aux vents qui font grincer les fers de ses vantaux.

Sa démençe palpité au front des végétaux,
Où les hiboux poudreux hululent d'habitude,
Et les feuilles des bois tordent leur multitude
Loin d'elle, sous l'âcreur des froids occidentaux.

IMPRESSION DE VOYAGE DANS L'OUEST CANADIEN, L'ALASKA ET LE YUKON ⁽¹⁾

Par M. PHILIPPE METHE, I. C.
directeur de l'Ecole Technique de Québec.

La pédagogie moderne préconise de plus en plus l'enseignement pratique et expérimental; au moyen de manipulations et d'applications de laboratoire, les principes se gravent plus profondément dans la mémoire, et ainsi, l'étude des sciences est rendue plus facile et plus attrayante.

La géographie est aussi une science très captivante, et j'ai cru que la méthode expérimentale pourrait s'appliquer à elle comme aux autres; c'est à cette fin que j'entrepris le voyage de l'ouest canadien de l'Alaska et du Yukon, organisé par le Pacifique Canadien, sous les auspices de l'Université de Montréal, en juillet 1931. C'est pour moi un grand honneur en même temps qu'un grand plaisir de vous en parler brièvement.

Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert cette partie de l'Amérique du nord; avant moi, Cavalier de LaSalle, LaVerendrye, Alexander Mackenzie, les coureurs des bois, et tous nos vaillants missionnaires, et tous les défricheurs depuis deux cents ans, l'ont parcourue en tous sens. Je voudrais simplement vous faire part de quelques observations sur les régions aperçues par la fenêtre du wagon ou le hublot du bateau.

Bien qu'il n'entre pas dans mes desseins de faire de la réclame au Pacifique Canadien, qu'il me soit permis de lui rendre ce témoignage que le service fut parfait sous tout rapport, et que l'itinéraire, bien que tracé à l'avance, et pour 23 jours, fut exécuté avec exactitude, et sans aucun retard.

Il est une chose qui frappe l'observateur, pendant un long voyage: c'est l'action constante de l'ingénieur, bien que sa présence ne se manifeste que rarement. Sans doute, pendant tout son voyage sur la terre, l'homme est sous la protection constante du Grand Ingénieur Divin, d'abord, et de l'ingénieur tout court, mais il s'habitue à leur action bienfaisante et indispensable, et il finit par l'oublier.

En voyage, cependant, il en va autrement. Alors que le rapide qui l'emporte à toute vitesse, roule au flanc d'une montagne, au-dessus d'un ravin profond, ou franchit un canyon sur un pont qu'on dirait accroché aux nuages, le voyageur ne peut réprimer un sentiment de frayeur; mais comme l'enfant qui s'abandonne en toute confiance aux bras caressants de sa mère, et ne tarde pas à s'endormir paisiblement, il se confie à la fée bienfaisante qui veille sur lui, et il se livre tout entier aux plaisirs du voyage.

Cette fée bienfaisante, c'est l'ingénieur. C'est lui, armé du transit et du niveau, de la mire et de la stadia, trace et construit les chemins de fer et les routes; c'est lui qui construit les wagons, les autos et les bateaux; lui qui en assure l'opération et l'entretien; c'est lui encore qui assure la sécurité de la circulation des trains et de bateaux au moyen du téléphone, du télégraphe et de signaux automatiques contrôlés par le train lui-même.

Les vitesses toujours plus grandes, le confort, l'exactitude et la ponctualité des chemins de fer ont été réalisés par la coopération de toute la profession des ingénieurs; il convient de lui en donner crédit.

Le voyage commence le 8 juillet, à 3 heures et demie. Le train quitte lentement la Gare Windsor au milieu de nombreux parents et amis venus souhaiter "bon voyage" aux excursionnistes; bientôt, l'on n'aperçoit plus que quelques mains qui disent aurevoir, puis... plus rien. Le soleil est radieux, le temps au beau fixe, tout le monde de bonne humeur, et... Gai, gai, gai, à l'étranger.

Qu'il fait bon voyager!

C'est d'abord la vallée du St-Laurent et de l'Outaouais avec leurs abondantes moissons ondulant sous la chaude brise du soir, puis la Capitale majestueuse sous les rayons dorés du soleil couchant. Au passage, saluons Hull, la ville industrielle qu'activent les chutes de la Chaudière.

D'Ottawa, nous nous dirigeons vers Sudbury, le centre minier de l'Ontario. Pendant des heures et des heures, le ruban d'acier serpente entre des collines rocheuses et des petits lacs; de chaque côté, du bois, de la brousse, et ça et là, un camp de pêche ou de cantonnier. C'est la partie la plus monotone du voyage, les passagers en profitent pour lier connaissance, et jouer aux cartes.

Voici le Lac Supérieur que nous cotoyons pendant huit heures sans nous lasser de l'admirer. Les deux soeurs jumelles, Port Arthur et Fort William dorment paisiblement lorsque nous les traversons. Nous apercevons nettement la silhouette de leurs nombreux éleveurs à grain qui se mirent dans les eaux du Lac Supérieur.

Une seconde nuit en wagon, et nous nous éveillons sur le bord de la plaine centrale; l'horizon s'élargit de plus en plus, et au loin, surgit Winnipeg, la Reine des Prairies. Un premier arrêt de trois heures pour visiter la ville, et conserver à nos jambes la bonne habitude de marcher.

Quelle transformation le pays a subie dans le siècle dernier. Alors que le Père Taché, O. M. I., prenait 62 jours pour se rendre de Longueuil à la Rivière Rouge, en 1845, par la voie des rivières Ottawa, Mattawa,

(1) Causerie donnée aux membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le samedi, 13 février 1932.

lac Nipissing, Rivière des Français, lacs Supérieur et des Bois, rivière Winnipeg, soit sensiblement la route que nous avons suivie, nous avons franchi cette étape en 42 heures, confortablement logés dans des wagons luxueux.

Pendant 20 heures, la locomotive court à travers la plaine du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Rien ne vient rompre la ligne de l'horizon, si ce n'est la suite des élévateurs, tous de même forme, sinon de couleur.

La partie sud de la Saskatchewan que nous traversons présente un aspect désolant; c'est la troisième année que sévit la sécheresse, et cette année, la récolte est nulle; il n'y a même pas assez d'herbe et d'eau pour nourrir les animaux.

La culture du blé est l'occupation de la grande majorité des fermiers de la Saskatchewan; l'Alberta produit aussi du blé, mais l'élevage du mouton, du boeuf et du cheval y est aussi très répandu.

Le matin du troisième jour, on aperçoit la silhouette des Rocheuses; voici Calgary, ville très progressive, bâtie sur la rivière aux Arcs (Bow river), à l'endroit où s'arrêtèrent les fils de La Vérendrye et leurs compagnons, le 1er janvier 1743. Le nom de Calgary évoque la mémoire d'un grand apôtre de l'Ouest le Père Lacombe, O.M.I., que les sauvages avaient surnommé l'"Homme au bon coeur". Par ses grandes qualités de coeur et d'esprit, et par son inlassable activité, il contribua largement au développement matériel de l'Ouest canadien. Lors de la construction du Pacifique Canadien, il fut aumônier des cheminots de 1880-94, et empêcha en 1883 les Pieds-Noirs de massacrer les cheminots blancs.

La grande attraction de Calgary, en juillet, c'est le "Stampede". Il faut voir les "Cow-Boys" évoluer et pirouetter, au péril de leur vie, sur leurs bronchos ou leurs steers sauvages, ou encore manier le lasso et attraper au galop chevaux, boeufs et veaux, avec une dextérité prodigieuse.

L'une des caractéristiques des villes de l'Ouest, Winnipeg, Edmonton, Calgary, ainsi que Vancouver et Victoria, c'est l'étendue de leurs frontières. Leurs rues sont larges et bien entretenues. Sans doute, leurs fondateurs ont su profiter de l'expérience des villes plus anciennes, mais il semble que le Westerner habitué aux horizons immenses ait voulu conserver dans l'édification de ses villes, l'espace, l'air pur et le soleil, et prendre en étendue, ce que nous sommes en train de prendre en hauteur.

Nous remarquons que les eaux de la Bow sont légèrement teintées de vert, à Calgary. Cette teinte s'accroît à mesure que nous gravissons les Rocheuses, et se retrouve dans les rivières et lacs du Parc de Banff: cette coloration est sans doute due à un sel soluble de cuivre qui abonde dans cette région.

Aux amateurs de belle nature, les Rocheuses offrent des paysages dignes du pinceau des grands maîtres. Il semble que le Créateur ait voulu y faire briller d'une façon spéciale, ses talents d'artiste en même temps que sa puissance.

Banff est situé au fond de la vallée de la Bow qu'encerclent de hautes montagnes, dont les pics coiffés de neiges éternelles semblent les contreforts d'une forteresse inexpugnable. L'Hôtel s'harmonise bien avec la majesté du site. L'architecte a su faire passer dans son chef-d'oeuvre l'impression de puissance, de gran-

deur et d'éternité qui frappe l'observateur à mesure qu'il pénètre plus haut et plus avant dans la chaîne des Rocheuses canadiennes.

C'est dans ce décor enchanteur que nous faisons halte le premier dimanche pour nous reposer et offrir nos hommages au Maître de toutes choses.

Comme il s'applique bien ici le refrain de Mignon: "C'est là que je voudrais vivre, aimer... et mourir! mais il faut partir, et partir... c'est mourir un peu."

La traversée des Rocheuses prend près de 24 heures. La locomotive gravit péniblement la Vallée de la Bow jusqu'au point culminant, le Great Divide, où les eaux se séparent pour couler vers l'Atlantique ou le Pacifique. Nous descendons ensuite graduellement en suivant les rivières Kicking Horse, Columbia, Thomson et Fraser, jusqu'à Vancouver.

Saluons en cours de route, le tunnel Mount Stephen, d'une longueur de 5 milles, et les deux tunnels en spirale qui forment les deux anneaux d'un 8, et permettent de franchir une dénivellation de 100 pieds.

A une centaine de milles de l'Océan Pacifique, on commence à remarquer son influence sur le climat, et par suite sur la végétation qui est plus luxuriante à mesure que l'on s'en rapproche. C'est qu'en effet, les provinces centrales ont une précipitation restreinte, et souffrent assez souvent de sécheresse, tandis que la région côtière a une précipitation abondante. Les vents chauds et humides de l'Océan frappent les sommets plus frais des montagnes, y laissent la plus grande partie de leur humidité, et parviennent aux régions centrales à l'état de vents secs.

Vancouver et Victoria sont les deux principales villes de la Colombie Britannique sur le Pacifique. La première a une population d'environ 350,000 habitants, et occupe un site remarquable. Elle s'épanouit en amphithéâtre autour d'une baie magnifique, Burrard Inlet, qui lui sert de port de mer. Ajoutez à ce site avantageux, un climat tempéré par les courants chauds du Japon, qui maintiennent une température maximum moyenne de 80 degrés F. et minimum moyenne de 42 F. Les fleurs les plus variées y abondent ainsi que les arbres d'ornement, et en font un vrai jardin. C'est la ville d'affaires, et le principal port de mer canadien sur le Pacifique.

Victoria, au contraire, est la ville où l'on prend le temps de vivre. Personne n'y est pressé; le trafic est lent et courtois; pas de coups de sirène effrontés, pas de bousculade. Il y a plusieurs raisons à cet état de choses; le climat, d'abord, et l'atmosphère chargée de l'arôme des fleurs et des fruits qui vous invitent à jouir de la vie dans ce coin retrouvé du paradis terrestre; et ensuite, facteur non négligeable... la plupart des citoyens, comme le rat de Lafontaine, se sont retirés dans leur fromage, et n'ont rien autre chose à faire qu'à le gruger et le digérer en jouant au golf tous les jours de l'année.

Les parcs de ces deux villes méritent une visite prolongée; des fleurs et encore des fleurs; on y prend aussi contact avec la forêt vierge et les arbres géants de la Colombie.

A quelque distance de Victoria, sur une colline de 730', se trouve l'Observatoire fédéral; avec son télescope de 72" de diamètre, il mérite de prendre rang parmi les principaux observatoires du monde.

(À suivre.)

Le Miracle Canadien-Français

Par Alex. CLEMENT. (1)

La survivance, sous les cieux canadiens, d'un peuple resté fidèle à ses origines françaises, à sa langue, sa religion, ses traditions, malgré cent soixante-douze ans de régime britannique, tient vraiment du prodige. C'est ce qu'il est convenu d'appeler "le miracle canadien-français", miracle probablement unique dans l'histoire, qui s'explique toutefois par les origines religieuses de la Nouvelle France, née de la ferveur catholique des XVI^e et XVII^e siècles, par la foi profonde des Canadiens que rien jusqu'ici n'a pu altérer, par le caractère irréductible de nos ancêtres.

La bataille des Plaines d'Abraham, sous les murs de Québec, le 13 septembre 1759, mit fin au régime français au Canada. La Nouvelle-France — dont les territoires, plus vastes que l'Europe, s'étendaient du golfe du Mexique aux mers polaires, couvraient toute la vallée du Missisipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses, embrassaient le pays des grands lacs et les immenses plaines de l'Ouest — ne sera bientôt qu'un souvenir géographique, une page superbe de l'histoire de la civilisation française aux pays lointains. Mais cette civilisation virile avait poussé des racines trop profondes dans le sol canadien, pour ne pas survivre aux conséquences politiques d'une bataille perdue. L'oeuvre de la France monarchique ne sera pas perdue pour le rayonnement de la pensée française dans le monde.

L'acte de capitulation de Québec garantissait aux sujets du roi de France qui resteraient au pays la libre jouissance de leurs droits. Ces garanties sont ratifiées en 1763, par le Traité de Paris, qui scelle le sort des Canadiens, désormais sujets britanniques.

Quelques milliers de Français récemment arrivés dans la colonie et que rien n'attache plus au sol : gouverneurs généraux, officiers, gens de condition, acceptent l'offre d'être rapatriés. La grande majorité de la population : seigneurs possédant de grands domaines, avoués, notaires, commerçants, ouvriers, soldats qui ont fondé des foyers, et les habitants, comme on appelle chez nous les cultivateurs-propriétaires, en tout 65.000 âmes environ, décident de lier leur sort à celui de leur patrie canadienne sous ses nouveaux maîtres.

Le clergé tout entier fidèle à ce petit peuple livré par le destin contraire à la merci de la puissante Albion, l'ennemie héréditaire. L'avenir s'annonce sombre, inquiétant, pour ce peuple brusquement séparé de son pays d'origine, situé au delà des mers. Mais le clergé l'encourage. Il lui montre la croix sur le clocher

de l'église, et lui dit: "Crois, prie, espère et tu seras sauvé." Et la foi l'a sauvé.

* * *
* *

La prise de Québec et de la Nouvelle-France eut ce résultat imprévu de faire éclater au grand jour le mécontentement sourd des treize colonies américaines. Pour soustraire les Canadiens aux effets dangereux de la propagande de ses rebelles, l'Angleterre confirme, par l'Acte de 1774, les garanties contenues dans l'Acte de Capitulation et le Traité de 1763. Or, l'un des griefs américains exposés dans les "remontrances" à la Cour de St. James, c'est justement la reconnaissance, accordée aux Canadiens, du droit de parler leur langue, de pratiquer librement leur religion. Maintenant, les Canadiens n'hésiteront plus entre Londres et Boston. Ils resteront sourds aux appels de LaFayette et de Rochambau, qui n'y comprendront rien; ils s'enrôlent sous le drapeau britannique; ils contribueront largement à la défaite de Montgomery sous les murs de Québec, le 31 décembre 1775. En un mot, ils conserveront le Canada à l'Angleterre. Vérité historique et paradoxale: ce sont les vieilles colonies, anglaises et protestantes, qui s'insurgent avec succès contre leur métropole, et c'est la nouvelle colonie française et catholique, qui seule reste fidèle à la couronne britannique. Oui, sans nos ancêtres, l'Union Jack ne flotterait pas sur un pouce de terre canadienne! Cette preuve de fidélité raisonnée, inspirée par l'amour de leur langue et de leur religion, les Canadiens la fourniront de nouveau en 1812, alors qu'ils feront encore échouer l'effort américain pour s'emparer du Canada et l'incorporer dans leur Union.

* * *
* *

Mais, une fois le danger passé, des mesures vexatoires abolissent en fait les droits civils et religieux des premiers habitants du pays. Les spoliations succèdent aux confiscations, les familles à l'aise sont ruinées, on jette et retient en prison, sans aucune forme de procès, les Canadiens les plus éminents. Une sorte de terreur est inaugurée pour vaincre la résistance du peuple aux projets d'anglicisation des autorités. On offre aux Canadiens places, honneurs, fortune, s'ils veulent apostasier doublement : renoncer à leur nationalité, à leur religion. Ces offres sont repoussées avec fermeté. L'Angleterre ouvre alors des écoles anglicanes, avec des professeurs envoyés tout exprès de Londres pour angliciser et protestantiser les nouvelles générations. Ces écoles sont les seules autorisées. Défense est faite de faire venir des livres, des professeurs de France. Les Canadiens ignoreront ces écoles. Ils accepteront plutôt, pour que leurs enfants restent Français et catholiques, l'ignorance relative pour eux. Les enfants iront, deux générations durant, apprendre les rudiments de l'écri-

(1) M. Alex. Clement fut secrétaire particulier de feu l'honorable Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec. Il demeure à Paris depuis un grand nombre d'années, où il représente un certain nombre de firmes commerciales françaises. Sa chronique mensuelle, intitulée "Our Paris Letter", et publiée depuis plusieurs années dans "Quebec", revue éditée à Londres par le Dr J.-L. Lemieux, nous renseigne sur les activités de nos Canadiens à Paris.

ture, de l'arithmétique, de l'histoire chez le curé du village. Les livres de classe manquent ? On copiera à la main les exemplaires qui ont survécu à l'ancien régime, et que l'on conserve pieusement. Il faudra des hommes instruits pour défendre le peuple, sauvegarder ses droits ? Le clergé supérieur instruira les sujets les mieux doués, qui formeront une élite à l'esprit subtil et avisé, au caractère fortement trempé, admirablement préparés pour la plus sainte des croisades. On refuse de laisser les étoffes françaises pénétrer au Canada ? Eh bien ! nos gens se vêtiront d'étoffes tissées par eux, avec la laine de leurs moutons, le lin de leurs champs. Une Assemblée législative est accordée à la province de Québec, mais sans contrôle sur les ministres, choisis par le gouverneur parmi ses amis, ni sur les nominations aux emplois, tous réservés aux nouveaux venus. Qu'importe ! Nos députés assisteront aux sessions de ce simulacre de parlement. Ils protestent si fort et si souvent, et avec tant d'éloquence, qu'ils sont entendus à Londres. Entre temps, ils y envoient des délégations qui portent au pied du trône les justes doléances du peuple. Ennuyée, l'Angleterre supprime cette Assemblée, triste parodie du Gouvernement responsable que nos pères ne cessent de réclamer non pas pour eux seuls, mais aussi pour les autres provinces canadiennes, celles-là anglaises et protestantes.

Qu'arrivera-t-il après la suppression de l'Assemblée législative ? Des Canadiens exaspérés prêchent la révolte, non pas contre l'Angleterre, qu'on absout de complicité voulue, mais contre l'oligarchie politique qui s'est emparée de la colonie, qui l'exploite outrageusement, qui trompe la métropole. Un gouverneur, aveuglé par la haine ou la crainte, précipite le conflit. A son ordre, les habits rouges attaquent les tuniques grises et sont repoussés avec pertes. Cependant, la force armée aura bientôt raison du courage sans munitions. Les patriotes sont pourchassés comme des bêtes fauves. Des villages sont réduits en cendres. Mais le cri des tués et des blessés, la lueur des incendies, l'horreur des exécutions sauvages, la plainte des milliers de prisonniers et d'exilés, vont enfin émouvoir l'Angleterre. Elle enverra lord Durham faire une enquête sur place. Celui-ci semble ne vouloir écouter que nos ennemis. Il traite les Canadiens avec le plus profond mépris. Il recommande, toutefois, d'accorder le Gouvernement responsable, mais en unissant le Haut-Canada anglais au Bas-Canada français, mais en établissant un cens électoral inique, pour que les Canadiens, supérieurs en nombre dans le pays, soient en minorité dans ce parlement de l'Union, qui sera créé en 1840. La langue française, cela va sans dire, est bannie de cette nouvelle constitution, malgré toutes les garanties impériales données à la race qui a conservé le Canada à la Couronne britannique ! Détail savoureux, on rend l'Union responsable des dettes de chaque province. Or, Québec n'a pas de dette, alors que l'Ontario est à deux doigts de la faillite, à la suite d'emprunts faits sur la place de Londres, fort inquiète. Mais cette place se rassérène bientôt. Grâce à l'Union, le bas de laine québécois règlera les dettes du Haut-Canada imprévoyant. Comme on le voit, la Cité pourrait invoquer ce précédent historique pour étayer sa prétention de faire payer les dettes de Germania par l'épargne française.

Que vont faire les Canadiens devant la Constitution inique de l'Union, qu'on leur a imposée sans les con-

sulter, ni les prévenir ? Vont-ils s'abstenir, renoncer à la lutte ? Non pas. Ils acceptent la situation et décident d'en tirer le meilleur parti possible. Ils élisent leurs meilleurs hommes à ce Parlement dominé par leurs ennemis implacables. Ces députés de Québec font preuve de sagesse. Dans la discussion des mesures d'intérêt public, ils se placent uniquement au point de vue général, et votent en conséquence. Pas d'obstruction systématique. Mais ils dénoncent, néanmoins, dans l'intérêt de tous l'anomalie d'un ministère qui ne contrôle pas les nominations aux emplois, que les gouverneurs prétendent se réserver, faussant ainsi le jeu normal du Gouvernement responsable. Ils rappellent les garanties données à leurs ancêtres, maintenant lettre-morte, les services rendus par leur race à la cause britannique.

Cette attitude souple, modérée, habile, portera ses fruits. Des députés anglais, sensibles aux appels de la justice, sont gagnés à la cause française. Pressée par eux, Londres cède et envoie un gouverneur, lord Elgin, avec comme instruction d'accorder aux ministres le contrôle des emplois. Au cours de cette même année (1847), la Chambre vote à l'unanimité la réintégration du français comme langue officielle, au même titre que l'anglais.

C'est la première victoire politique importante des Canadiens, sous la direction d'un chef éclairé, Louis-Hippolyte La Fontaine, à qui ses compatriotes ont élevé un monument, à Montréal, dans le parc qui porte son nom, en reconnaissance des grands services qu'il a rendus à sa race et à son pays.

Vingt ans plus tard, le 1er juillet 1867, la Confédération canadienne est inaugurée à Ottawa. Les délégués des provinces anglaises avaient tenté, lors de la discussion du projet de confédération, de nous imposer une Union législative. L'avantage invoqué pour nous la faire accepter était l'économie qu'on pouvait ainsi obtenir sur les frais d'administration. Le but réel, non avoué, mais deviné parce que clair comme le jour, était de noyer l'élément canadien-français sous un flot continu d'immigration anglaise. Toujours l'espoir de limiter, sinon détruire notre influence légitime, de mettre nos écoles sous le contrôle d'une majorité anglo-protestante. Mais George-Etienne Cartier, l'un des grands hommes de notre histoire politique récente, se dresse contre ce plan. Tenace, il poursuit sa lutte jusqu'à Londres, où il fait enfin triompher son plan : Un Gouvernement central, dont les attributions comprennent les questions d'intérêt général : lois criminelles, relations extérieures, défense du territoire, douanes, etc., et des Gouvernements provinciaux, qui contrôlent les questions d'intérêt local : police, voirie, colonisation, exploitation des terres, des forêts, des rivières, des chutes d'eau, instruction publique, etc.

Les événements ont prouvé que cette formule était celle qui convenait le mieux au Canada. Elle a rendu possible l'essor économique merveilleux du pays, tout en sauvegardant nos droits. Toutes les provinces, reconnaissantes, ont élevé, à Montréal, un monument à George-Etienne Cartier.

Désormais, l'avenir sera meilleur pour ce petit peuple, appauvri avant 1759 par un siècle de guerre incessante, puis spolié par ses nouveaux maîtres, tenté et persécuté, tenu systématiquement à l'écart de toutes les routes conduisant à la fortune, mais qui n'a jamais

cédé sur la question de ses droits naturels. S'il a pu surmonter toutes les difficultés accumulées autour de lui, s'il a résisté aux persécutions comme aux tentations, c'est qu'il avait conscience de la noblesse de son origine ethnique, c'est qu'il a trouvé dans sa religion les forces spirituelles qui l'ont soutenu pendant ce long siècle de lutte. Un peuple qui s'honore d'un tel passé a raison d'avoir foi en l'avenir.

* *
* * *

Cette inlassable fidélité à notre langue recevra un jour sa récompense: le Canada deviendra bilingue. Déjà un revirement de bon augure se manifeste dans certains milieux politiques et universitaires anglo-canadiens. Des hommes d'Etat de tout premier rang, des professeurs éminents admettent publiquement, depuis quelques années, l'intérêt national du maintien de la langue française au Canada, de sa diffusion parmi la jeunesse de descendance britannique. Son enseignement obligatoire a même remplacé sa proscription dans les écoles de l'Ontario. Nombre de professeurs de cette province viennent maintenant passer leurs vacances à Québec, pour se perfectionner dans notre langue.

Les Anglo-Canadiens cultivés ont enfin fait cette découverte, que le français, clef essentielle de la pensée française, oppose la digue la plus puissante aux flots grossissants du matérialisme américain et aux tentations annexionistes que ce matérialisme suscite dans quelques régions de l'Ouest canadien, dont l'idéalisme ne s'élève guère au-dessus d'une question de gros sous.

Les deux grands artisans du miracle canadien-français sont le clergé catholique, qui a su conserver au peuple, ardente et vive, la foi des ancêtres, et la mère canadienne, qui a puisé dans cette foi et dans son amour invincible de la France lointaine et quasi légendaire, le courage d'obéir à l'injonction divine : "Croissez et multipliez!"

La Canadienne n'a jamais redouté les maternités nombreuses, et les familles de dix à quinze enfants ont longtemps été la normale chez nous et l'est encore dans nos campagnes. Ni l'aisance, ni la pauvreté n'a émoussé le courage joyeux de nos mères admirables. Elles ont prodigué leur vie pour obéir à Dieu, pour sauver la race. C'est grâce à leurs berceaux toujours pleins que les 65.000 Canadiens de 1763 sont devenus quelques 5 millions aujourd'hui, dont près de 3.500.000 répartis dans tout le Dominion, et environ 1.500.000 aux Etats-Unis, la plupart dans les Etats voisins de nos frontières. Dans deux siècles, nous serons 100 millions, même si le taux actuel de la natalité devait diminuer dans les villes.

* * *
* * *

Il ne faut pas, toutefois se méprendre sur la nature de nos sentiments. Nous acceptons loyalement, sans arrière-pensée, le lien, d'ailleurs de plus en plus fragile, qui unit le Canada à l'Angleterre, tout en restant fidèles aux traditions ancestrales. Notre devise : "Je me souviens" est à la fois une affirmation et un programme. Tout ce qui intéresse la France nous intéresse. Ses épreuves nous affectent profondément, ses

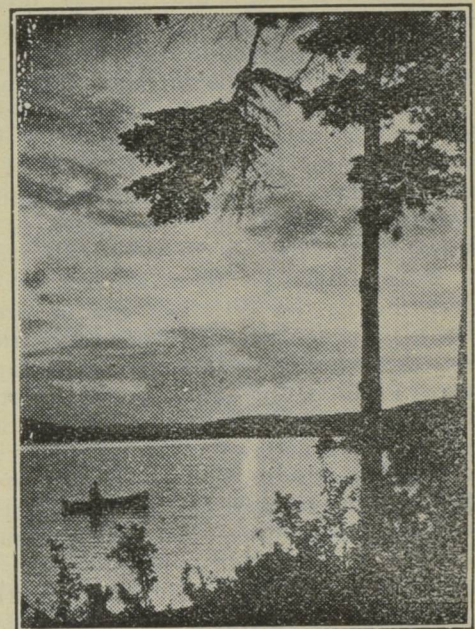
triumphes nous remplissent de joie. De 1914 à 1918, nous avons traversé l'Océan pour défendre la patrie de Jeanne d'Arc envahie. Des milliers de Canadiens-français dorment leur dernier sommeil sous la terre des grands aïeux, éclatant témoignage de fidélité inébranlable. L'élite de notre jeunesse vient en France, s'inspirer aux sources mêmes de cette haute culture qui rayonne sur le monde, comme un phare dans la nuit. Notre attachement fait partie intégrante de notre âme; il ne saurait être mis en doute, puisqu'il nous a permis de survivre. Mais nous sommes Canadiens avant tout, passionnément Canadiens.

Comme l'a écrit l'un de nos plus éminents prélats, Mgr L.-A. Paquet, dans ses *Mélanges Canadiens* :

"Le rêve du présent s'élabore dans les racines profondes du passé. Du passé fécondé par la sueur et le sang montent des végétations vigoureuses. Du passé surgissent des leçons et des exemples, des expériences et des lumières. Le passé est une école de respect, de fierté, de constance, de magnanimité, de courage. Au souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, à la pensée des vertus qu'ils ont portées jusqu'à l'héroïsme, et sur lesquelles a été édifiée la patrie, nous aimons davantage ce sol que nous foulons, et qui fut le théâtre à la fois obscur et glorieux de tant de luttes, de tant de labeurs, de tant de souffrances..."

Ce passé nous inspire, comme il inspirera nos descendants. Il garantit l'épanouissement complet, en Amérique du Nord, des vertus vivifiantes, du génie généreux de la race dont nous sommes les représentants doublement autorisés: tout d'abord, par notre fidélité à notre origine, ensuite par les sacrifices sans nombre consentis, de génération en génération, pour remplir jusqu'au bout la mission confiée à nos ancêtres par les rois de France: répandre sous les cieux du Nouveau-Monde les lumières de l'Évangile et les bienfaits de la civilisation française.

(*"Par l'Effort"*, Paris).



L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I—"STUDENTS' RECITAL".

Au Château Frontenac, le 1er mars dernier; —
Récital d'élèves.

Un public fort distingué et très considérable s'était donné rendez-vous dans la grande Salle des Concerts pour applaudir les élèves de nos différents professeurs québécois, et probablement aussi, pour marquer au "Quebec Ladies' Musical Club" son approbation pour les encouragements qu'il donne, chaque année, aux élèves qui manifestent du talent et font preuve de culture artistique.

Nous donnons, ci-après, le programme de ce Récital. Nos lecteurs y pourront constater que le choix des pièces et les noms d'élèves suffisaient pour attirer au Château, ce soir-là, tous les vrais amis du beau chant et de la belle musique. Au surplus, c'est en reproduisant ce programme que nous pourrions mieux rendre justice à toutes les personnes qui y ont pris une part active.

"STUDENTS' RECITAL".

Piano,
Sonata Balthazar Galuppi
Mademoiselle Rachel Drouin. 1707-1785

Song,
Deh vieni non tardar (Noces de Figaro) Mozart
Mlle Jeannette Dusseault. 1756-1791
At the piano, Mlle Juliette Francoeur.

Piano,
Etude op. 36 Arensky
Mlle Marguerite Lépine. 1861-1906

Piano,
Gavotte and Variations
(as played by Leschetizky) Jean-Philippe Rameau
Mlle Marie-Blanche Lachance. 1685-1764

Song,
Sweet, The Angelus is singing Henry Smart
Masters Lorne West and George 1813-1879
Purdon, at the piano Mr Sidney Martin.

Piano,
Gradus ad Parnassum. Claude Debussy
Mlle Madeleine Létourneau. 1813-1918

Piano,
Nocturne op. 48 No I Chopin
Mr G. H. Lindsay. 1810-1849

Song,
Les Belles Manières (French Air of
the XVIIIth Century) Harmonized and
transcribed by Deems Taylor
Mlle Gabrielle Racine,
At the piano, Mlle Madeleine Plamondon.

Piano,
Novellette op. 21 Schuman
Mlle Thérèse Drouin 1810-1856

Song,
L'âme des choses Th. Dubois
Mlle Corinne Lagarde 1837-1924
At the piano, Mlle Cécile Kirouac.

Piano,
Sonate in F. minor, Brahms
Miss Helen Hudson 1833-1897

Song,
Aria from "La Tosca" Puccini.
Mlle Thérèse Coulombe 1858-1924
At the piano, Mr Emile Larochelle.

Piano,
Caprice Waltz op. 77 (Wedding Cake) Saint-Saëns.
Melle Reine-Marguerite Plante. 1858-1921

This programme prepared by Madame Paul Robitaille and Miss O'Sullivan.

Les élèves furent applaudis et félicités. Aux félicitations qu'ils ont déjà reçues, nous ajoutons les nôtres non moins sincères; — "récital très intéressant, et fort réussi", avons-nous entendu dire un peu partout.

Cependant, nous poserons encore une fois au "Quebec Ladies' Musical Club" cette question, restée sans réponse, que nous lui posions il y a quelques mois, ici même. *Pourquoi prendre plaisir, sur ses programmes, à ignorer la langue française ?*

Nous protestons contre cette tactique. Nos protestations ne changeront peut-être pas un *iota* à l'état de chose actuel, c'est possible et probable. Mais à tout événement, il ne sera pas dit non plus qu'on laisse ainsi méconnaître sans récriminations, à Québec même, par une organisation québécoise, *les droits de la langue française*. C'est à dessein que nous avons reproduit le programme. Il rend peu justice, — comme on peut le constater en y référant, — à la langue de la majorité. Et nous devrions ajouter, à la langue de la grande majorité de l'auditoire qui se pressait dans la Salle du Château ce soir-là. Et nous pourrions ajouter... encore qu'il rend peu justice aux onze ou douze professeurs canadiens-français, — sur treize — qui ont fourni ou présenté des élèves lors de ce récital... professeurs qui, sans doute, ont droit au respect de leur langue!... Pourquoi faire si bien les choses du point de vue artistique, et commettre du point de vue de la langue une faute, — un oubli peut-être, — aussi grave et de nature à froisser le patriotisme de ceux qu'on invite ?

Nous prions donc une fois de plus le "Club Musical des Dames" de faire émettre des programmes au moins *bilingues*. . . Et nous ne cesserons de l'en prier que le jour où nous aurons obtenu de *tels programmes*.

II.—UNE SOIREE A NOTRE-DAME DU CHEMIN.

Le 22 février, à la salle paroissiale Notre-Dame du Chemin, une conférence-concert était donnée sous les auspices conjointes de l'Association des Chanteurs de Québec et de la section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste, — l'Association des Chanteurs étant alors l'invitée de cette section.

Le soussigné, — qui était le conférencier pour cette circonstance, — traita de la "Pensée Française au foyer et dans la chanson."

Monsieur le Commandeur J.-E. Corriveau, président de la section Notre-Dame du Chemin de la Société St-Jean-Baptiste souhaite la bienvenue à l'assistance nombreuse, et Monsieur Jean-Marie Lachance, à titre de président de l'Association des Chanteurs de Québec, présenta le conférencier à l'auditoire. Tous deux s'acquittèrent de leur tâche avec tact et éloquence.

Comme il s'agit de nous, nous nous contenterons de signaler seulement et sans plus cette conférence-concert, et nous en reportons tout le crédit aux deux sociétés sous les auspices desquelles nous avons parlé. Par cette soirée, elles ont voulu, chacune dans le cadre de leurs buts respectifs, ajouter encore une "pensée française" à leurs programmes déjà remplis de belles activités pour l'année courante.

III.—ACTIVITES A LA SOCIETE DES ARTS.

Chaque semaine apporte aux membres de la Société une occasion nouvelle d'entendre l'exposé d'une question d'actualité.

En effet, les causeries du samedi se donnent régulièrement sur les sujets les plus divers et les plus instructifs. Aussi, elles continuent d'attirer des auditoires à la fois sérieux, distingués et nombreux.

Nos membres trouvent donc profit à suivre les activités de la Société. D'autre part, leur assiduité constante encouragera sans doute les directeurs, l'exécutif et le président actuel à poursuivre leur programme, programme dont l'exécution est de plus en plus intéressante — et fructueuse.

IV.—ELLE OUVRE SES RANGS.

L'Association des Chanteurs existe. Elle aura bientôt deux ans.

Elle existe pour tous les chanteurs et chanteuses, les musiciens et les musiciennes et même pour les amis du chant et de la musique. Elle accueille donc tous les talents, toutes les initiatives, toutes les bonnes volontés.

De plus, elle a dit et répété sur tous les tons déjà, qu'elle n'est pas une chorale, une école de chant ou un conservatoire mais une *fédération* de tous ces groupements qu'elle veut *unir sans unifier*. Chaque choeur peut donc garder son individualité propre.

Ainsi donc toute personne qui admet généralement le principe de l'union, — "l'union fait la force", — et qui s'intéresse aux buts de l'Association, doit, sans hésitation, prendre rang parmi les Chanteurs.

M. le président Lachance serait très heureux de compter de nouvelles adhésions... Qu'on se le dise!

L'entre-se-dévorisme

N'écarquillez pas les yeux, s'il vous plaît; vous avez bien lu. Un mot nouveau, n'est-ce? Il exprime une chose malheureusement très ancienne. Prochaine édition du dictionnaire: "Instinct qui pousse certains animaux sauvages à se dévorer les uns les autres. Au figuré, ce terme s'applique aux individus qui ne peuvent jamais s'accorder entre eux. Note historique: cette inclination détestable se manifeste principalement chez une certaine peuplade de l'Amérique du Nord connue sous le nom de Canadiens français".

C'est un fait; le bonheur du prochain nous aigrit ou nous bouleverse; ses succès troublent notre digestion et peuplent nos nuits de cauchemars. Une insulte, un crime se pardonnent, mais voir un autre monter, jamais!

Et cette manie de se dévorer à belles dents est universelle chez nous. Quelqu'un relève-t-il la tête un peu au-dessus du niveau commun, on s'étonne, on s'émeut, on s'alarme, on vitupère, on condamne. Au jour des grandes émotions patriotiques, le 24 juin, on chante et on crie sur tous les tons: "Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous". Pourquoi ne pas dire plutôt: "Dévorons-nous".

On se divise en clans, en camps retranchés où tou-

tes les ruses et les munitions sont bonnes pour se démolir, s'amoinrir. On a recours à tous sans distinction et sans pitié. Il y a ceux que ces attaques exaspèrent et les autres qui philisophiquement s'en fichent. Que d'activités déployées à perte ou en mal qui pourraient s'employer à de plus utiles besognes!

Cet esprit déplorable se glisse partout. Quelle paroisse n'a pas ses chicanes et ses animosités au sein du conseil municipal, par exemple? Et les commissaires d'écoles, et tous ceux qui ont quelque chose à faire dans la chose publique?

Et l'on s'étonne que les progrès soient lents, que nos campagnes rétrogradent, se dépeuplent.

Phénomène bien étrange, en vérité, chez un peuple aussi religieux que le nôtre. Religiosité ou esprit chrétien?

Et pourtant, nous avons tous besoin d'union, de charité, de coopération pour progresser et survivre. Nous gagnerions immensément sous ce rapport à imiter nos compatriotes d'autres nationalités, moins bruyants, moins effervescents, mais dont la vie et les actes se traduisent dans cet admirable esprit de corps qui rend le succès possible et durable, dans toutes les sphères d'activité.

J.-C. Levesque.

UN ANCETRE DE FRANCE

Claude Charland dit Franceœur 1618 (?) - 1705

Sommaire : Les deux mariages à Québec. — I. *En France*, 1o Châteauroux et Déols. — 2o L'information incomplète. — II *En Nouvelle-France*. 1o Québec, Sillery, l'Île d'Orléans. — 2o La descendance.

PAR FILIOLUS

(Suite de février)

DEUXIEME PHASE

Les tirailleurs de Soult arrivaient à peine à la lisière nord des bois de Closewitz, quand un nouvel adversaire s'offrit à eux. C'était le détachement Holtzendorff, fort d'environ 5.000 hommes, qui avait campé en face de Dornbourg. Accouru au bruit du canon, il s'était déployé entre Lehesten et Rodigen, et il attaquait. Ses tirailleurs furent bientôt aux prises avec ceux de la division Saint-Hilaire (corps de Soult) un peu après dix heures.

Holtzendorff, comme Taunzien, avait déployé de nombreux tirailleurs; le gros de sa troupe était rangé suivant la formule fédéricienne, en ordre oblique par échelons, la cavalerie aux ailes. Il avait 22 pièces de canon, mais placées de manière à n'avoir qu'un champ de tir restreint.

La division française (Saint-Hilaire) fut mise en ligne tout entière, sa droite bien au-delà du village de Rodigen, hors des vues de l'artillerie prussienne, et marchant à couvert derrière la crête pour se rabattre dans le flanc gauche de Holtzendorff. Celui-ci jugea la menace tellement grave qu'il ordonna la retraite derrière le ruisseau de Lehesten. Sa cavalerie chargea d'abord avec quelques succès, mais tout à coup celle de Soult surgit, bouscula en un instant tirailleurs et cavaliers, rompit la colonne d'infanterie, et en fit un troupeau de fuyards.

Holtzendorff se ralliait derrière Merckwitz quand il fut atteint une seconde fois. Les Français débordèrent encore largement sa gauche et leur cavalerie chargea. Quelques instants plus tard, le détachement prussien était rompu, ses débris rejetés en désordre sur la route d'Apolda, et presque tous ses canons enlevés.

La division Saint-Hilaire ne continua pas la poursuite, le Maréchal Soult jugeant plus opportun de la rabattre à gauche pour coopérer à l'action principale, où l'empereur la destinait à déborder la gauche prussienne.

Holtzendorff, mis hors de cause, rallia encore une fois les débris de son détachement, renvoya sa cavalerie et une batterie au combat, les mettant à la disposition de Hohenlohe. Avec ce qui lui restait d'infanterie, il atteignit Apolda vers deux heures. Il fut entraîné ensuite dans la déroute qui termina la bataille.

TROISIEME PHASE

Le gros de l'armée de Hohenlohe intervint progressivement. Ce fut d'abord une division saxonne qui se porta à l'ouest du Muhltal sans en avoir reçu l'ordre, simplement parce que c'était sa position de la veille; puis la cavalerie, avec son artillerie à cheval, qui vint se former de part et d'autre. Bientôt la division d'infanterie prussienne du général Grawart les

suivit. Vers onze heures, il y avait une ligne de quinze bataillons prussiens en face du corps de Lannes; la division saxonne la prolongeait à quelque distance sur sa droite.

Comme toutes ces troupes achevaient de se ranger, et tandis que le corps de Lannes reprenait haleine, Ney débouche avec son avant-garde, composée de deux régiments de cavalerie et de cinq bataillons. Sans prendre les ordres de l'empereur, sans avoir le temps de se mettre au courant de la situation, il se précipite sur la batterie ennemie postée au sud de *Vierzehnheiligen*. Sa cavalerie fait une charge heureuse, bouscule la droite prussienne, non sans subir elle-même de grosses pertes, enlève les caissons de la batterie prussienne et oblige la cavalerie ennemie à aller se reformer assez loin en arrière.

La division de tête du corps d'Augereau, qui débouche à ce moment de Lutzenrode va se former en seconde ligne.

La folle attaque menée par Ney contre des forces doubles sera du moins soutenue par cette division d'Augereau, et par l'artillerie de Lannes. *Vierzehnheiligen* devient le point intéressant du champ de bataille. Hohenlohe fait rassembler sa cavalerie derrière l'infanterie, et lance celle-ci à l'attaque. Malgré le feu de l'infanterie et de l'artillerie française, la ligne prussienne se porte en avant en ordre oblique; elle marche tranquillement et régulièrement comme à la parade.

Devant la belle attaque de la ligne prussienne et saxonne, les tirailleurs de Ney reculent, évacuant *Isserstedt* et les petits bois voisins. Napoléon fait immédiatement reprendre ces points d'appui sans grand-peine par les troupes d'Augereau.

D'autres parts, Hohenlohe n'ose pas attaquer *Vierzehnheiligen*, et s'arrête devant la lisière du village sous le feu intense et meurtriers des tirailleurs français. L'artillerie prussienne démonte plusieurs pièces et fait sauter quelques caissons français. Le combat est terrible et les pertes subies des deux côtés sont énormes.

Pour en finir Lannes combine une attaque de front et de flanc sur la gauche ennemie avec six bataillons. Hohenlohe replie sa gauche en crochet défensif pour faire face à l'attaque, mais la supériorité numérique des français l'emporte, et l'infanterie prussienne est repoussée en désordre. Alors surgit la cavalerie saxonne, qui par une charge vivement menée, ramène les bataillons français jusqu'à leur point de départ.

L'infanterie prussienne reprend la marche en avant; mais Hohenlohe apprenant que de grosses colonnes françaises ne cessent de déboucher d'Iéna fait seulement bambarder et incendier le village par l'artillerie.

* * *

A un autre point de vue, le point de vue civil, Châteauroux nous intéresse encore très vivement. Il est vrai, comme nous le chantions autrefois :

Rien n'est si beau que son pays, et comme "c'est l'air qui fait la chanson", on n'était pas trop exigeant pour la littérature qu'elle couronnait et consacrait de la sorte. Une première fois en 1911, une seconde fois en 1921, dans ce vieux Berry de l'ancêtre, il nous arriva de sentir que, à quinze cents lieues de chez nous, c'était encore chez nous. Et, de fait, si

Tout homme a deux pays : le sien et puis la France, ne sera-ce pas vrai pour nous, les descendants directs et *sans mélange*, les exilés de la mère-patrie ! Et c'est pourquoi, ici et là à Saint-Christophe et dans la ville, à nous semblait voir surgir le vénérable Claude, et marcher dans les traces de ses pas, et mieux encore, l'accompagner partout où il allait par devoir, piété, diversion à la monotonie de la vie quotidienne. En ce temps-là, Châteauroux pouvait avoir une population de 5 à 6.000 âmes, n'en ayant eu que 7.000 (sept mille) à la fin du dix-huitième siècle, contre 22.000 ou 23.000, qu'il a de nos jours. Était-ce assez pour insuffler la vie, le courage de vivre, de se "battre pour cela" comme disent les Américains avec leur *struggle for life* ? Claude était-il ce qu'on appelle "un homme", un caractère ? Mais pardon ! Puisqu'il est venu et qu'il est resté malgré les sauvages, malgré le froid, malgré l'ennui, "l'inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine" surtout dans l'exil, n'est-ce pas la preuve qu'il était en effet un homme, un caractère ?

* * *

Mais trêve de sentiments, et revenons à l'histoire toute froide, toute sèche.

Châteauroux a eu pour berceau Déols, un petit bourg voisin, bien humble aujourd'hui — 2.500 âmes — mais autrefois, "ville celtique et gallo-romaine" par où passait un de "tous les chemins qui mènent à Rome", et en particulier "le grand chemin de Paris à Limoges", une des premières étapes de la route.

Au lieu de "antique voie romaine", on a trouvé je ne sais à quelle date ni par quel éclair de génie : "Rue du Pont-Perrin", et il doit nous être permis de regretter que ce ne soit pas plus riche de poésie, de vieux souvenirs. Nous oublions que les vieux souvenirs, c'est en effet bien vieux, et par conséquent fort démodé. "Tout passe, tout s'use, tout s'éteint", ce qui veut dire que Déols a bien changé. Par exemple, il ne lui reste plus que des ruines de son ancienne splendeur, je veux dire de cette ancienne abbaye bénédictine, fondée en l'an 917 (neuf cent dix-sept) et placée alors sous la direction de l'abbaye de Cluny, le plus fameux des monastères de l'ancienne France.

Nous reviendrons sur le sujet et qu'il suffise pour le moment de noter que Déols, "Bourg de Déols" (*Burgum Dolense*), est communément appelé depuis le haut moyen âge et encore aujourd'hui "Bourg-de-Dieu" ou plus simplement "Bourg-Dieu", un beau nom, certes, et tout à fait chrétien, bien révélateur, croyons-nous, du lieu même.

Et donc un des premiers seigneurs de Déols, pro-

bablement pour se protéger, lui et ses possessions, entreprit, vers la fin du neuvième siècle, la construction d'un château-fort sur les rives de l'Indre à une demi-lieue de sa résidence, et dès lors, autour de ce "Château de Déols", comme on l'appelait primitivement, une nouvelle ville commença de se grouper le long du chemin qui menait à l'ancienne. Vers l'an 1110, le nom de la place forte et de la ville fut changé en celui de Château-Raoul, en souvenir du prénom traditionnel des anciens seigneurs, les Raoul de Déols, puis il devint, par contraction *Châteauroux*, un fort joli nom, en vérité, et d'ailleurs pour une fort jolie chose.

Comment oublier ce moment de notre arrivée, où nous conduisant à Saint-Christophe puisqu'il était naturel de commencer par là, le cocher nous dit à la sortie du pont, sur la grande place de l'église : "Monsieur est sans doute étranger ici, car je connais toute la ville, mais il doit savoir que nous avons un beau château historique, vieux d'un millier d'années au moins et je vais tourner m'avoiture pour que Monsieur puisse le mieux voir". De fait il tourna et très fier : "Regardez, Monsieur, dit-il d'une voix forte, et comme enthousiasmé — pas plus que nous d'ailleurs — c'est une des plus belles choses de France". Il n'exagérait qu'un tout petit peu, et pour nous pas du tout.

D'après M. Eugène Hubert, un serviable archiviste que nous aurons l'honneur et le plaisir de connaître encore un peu mieux plus tard, le Château-Raoul — c'est son nom, à lui, toujours — est une construction du quinzième siècle qui a remplacé l'ancien donjon (du neuvième), détruit en 1366. Il devait être complètement réédifié quand son seigneur, Guy II de Chauvigny, y mourut en 1482. Les fenêtres finement sculptées de sa façade, sa tour d'escalier et sa porte en style ogival fleuri en font le plus bel ornement de la ville. Au troisième étage, salle du conseil général (de la Préfecture) à poutres apparentes, éclairée de vitraux modernes avec armoiries correspondant aux villes des 23 cantons du département. Des tableaux bien exécutés y donnent la note locale avec des sujets de paysages berrichons. Belle vue sur l'Indre, la prairie de Saint-Gildas et la bourgade de Saint-Christophe.

Force nous est de résumer la suite. Forteresse une première fois brûlée en 1088, et une seconde fois en 1152. La maison des premiers seigneurs, princes de Déols, va s'éteindre en 1176 avec Raoul VI, mort à la croisade, laissant pour héritière de son immense domaine, Denise, une orpheline de trois ans. Châteauroux relevait alors du suzerain Henri II Plantagenet, à la fois duc de Guyenne et roi d'Angleterre, et c'est déjà dire que le château devint sans tarder sa possession, comme Denise sa "féale sujette". L'enfant fut emmenée en Angleterre et mariée en 1189 à un chevalier poitevin, André de Chauvigny, alors vassal du roi d'Angleterre. Influence ou non de la jeune femme, André parvint à se rallier, un peu plus tard, à la cause française, et grâce au traité de l'an 1200, Châteauroux fut définitivement réuni au royaume de France.

(A suivre.)

Bibliographie Canadienne

"L'INITIATRICE",

roman, par

Rex Desmarchais.

L'auteur de *Attitudes*, ce roman-nouvelle paru dans l'Almanach de la Langue française 1932 et qui dénotait un talent si personnel, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, dans la série des "Romans de la jeune génération", un autre roman intitulé: "L'initiatrice".

L'intérêt de ce roman réside tout dans la psychologie qu'a déployée l'auteur en ces deux cents pages où il raconte l'histoire d'un impossible amour. Un sentiment naturel porte le héros du livre et Violaine à s'aimer. On assiste à l'éveil de la jeune fille, à l'amitié, puis à l'amour. Mais à peine le jeune homme lui a-t-il fait part de ses sentiments, que Violaine tombe malade et meurt, emportant dans la tombe un secret qui sera dévoilé au jeune homme par la mère de Violaine et qui l'aidera à prendre courage et à aimer la vie.

Le thème de l'intrigue est tout à fait nouveau chez nous et l'accent sincère donne à l'oeuvre une vigueur, une force qui repose des romans à thèse conventionnelle. Le premier chapitre, qui est peut-être le meilleur du volume, est un tableau pittoresque de l'invasion du progrès mécanique qui détruit sans égards les paysages peuplés de souvenirs. On rencontre, à travers le livre, des hardiesses d'expression, des scènes poignantes d'où l'on sent se dégager un art nouveau. M. Desmarchais est le plus caractéristique de nos jeunes romanciers. Il possède, à un degré supérieur, l'imagination, la sensibilité et le charme du style.

"L'Initiatrice" est en vente au prix de \$0.75 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties. Il a été tiré de ce volume cent exemplaires de luxe, sur papier coquille teinté, numérotés, avec portrait de l'auteur en hors-texte, en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire.

"LES MASQUES DECHIRÉS",

par

Jovette-Alice Bernier.

Le livre tant attendu de Mlle Jovette-Alice Bernier, "Les Masques déchirés", vient enfin de paraître aux Editions Albert Lévesque. C'est le troisième volume de cet auteur depuis douze mois, ce qui est probablement un record dans les lettres canadiennes. En février 1931, Mlle Bernier publiait un recueil de chroniques: "On vend le bonheur" et en août, un roman qui a fait parler de lui, "La Chair décevante".

Aujourd'hui, c'est un volume de poèmes qu'elle présente au public. Elle doit surtout sa réputation à son talent poétique et ce dernier volume manifeste une sincérité de sentiment, un rythme lyrique, une profondeur de pensée qui n'ont pas été égalés chez nous. C'est la poésie fiévreuse et tourmentée d'une âme féminine. Elle s'en prend à ceux qui se leurrent sur la part de bonheur accordée aux humains, à ceux qui croient "que la vie est un carnaval".

Mais ce scepticisme s'harmonise avec la sensibilité délicate de l'auteur et personne trouvera que ces vers ne sont pas profondément humains. C'est que l'auteur des "Masques déchirés" ne cherche qu'à se découvrir elle-même et, en chantant ses aspirations et ses déceptions, elle n'est que l'écho de tous ceux qui ont aimé et ne sont pas heureux.

Le livre "Les Masques déchirés" est enrichi de cinq illustrations de l'artiste Robert La Palme. Il est en vente, au prix de \$0.75 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies assorties.

HOLMES' DROP OF INK

C'est la revue personnelle de M. Chs Holmes, publiciste de Toronto. Elle paraît à des dates irrégulières, ou comme il le dit lui-même "Everynow and again and sometimes oftner". Son but est de promouvoir les relations commerciales et la bonne entente entre les provinces de Québec et d'Ontario. C'est ce que l'auteur exprime par "To promote neighborliness and good will". M. Holmes est un québécois de naissance qui parle couramment les deux langues officielles du pays. Les clubs sociaux des deux provinces — Québec et Ontario — l'ont invité des douzaines de fois à aller adresser la parole. Son bulletin, si l'on peut dire est très substantiel et rédigé dans un style original et captivant. Le dernier numéro, entre autres, fustige comme il convient un certain journal de Québec, de langue anglaise, qui, dans une annonce, s'était permis des vantardises un peu gascones. Un autre article intitulé "French Canadians have low purchasing ability — Yea?", fait connaître le pouvoir d'achat considérable de notre Province et l'importance qu'il y a, pour les manufacturiers et industriels anglais, d'annoncer dans nos journaux et revues de langue française. M. Holmes est un défenseur de la province de Québec et il ne perd jamais une occasion de dégonfler des vessies qu'on voudrait nous faire prendre pour des lanternes. De plus, c'est un expert en publicité commerciale. Sa revue est adressée gratuitement à quiconque en fait la demande — 91 Yonge Street, Toronto.

GOËTHE ET NAPOLEÓN

après Iéna - Auerstaedt (1806)

par Auguste GALIBOIS

(Suite de février.)

Le lieutenant-Colonel Colin, principal auteur militaire consulté, qui me fournit ces détails dit qu'il a tenu à donner toutes les péripéties de la lutte, malgré les complications qui en résultent, pour faire sentir jusqu'à quel point le combat fut acharné, et pour montrer que la défaite des prussiens est attribuable à la faiblesse du commandement, non aux troupes.

L'ATTAQUE GENERALE

Les choses en sont là quand Napoléon, disposant enfin du corps de Ney et de la cavalerie de Murat se décide à en finir par une attaque vigoureuse. Il organise pour la préparer une batterie de 25 pièces.

Toutes les troupes disponibles se portent en avant; Lannes et Ney attaqueront de front; la division de Soult, débarassée de Holtzendorff, débordera la gauche ennemie; Augereau s'intercalera entre la droite des Prussiens et le petit corps saxon avancé le long du Muhlthal.

Jusqu'à 11.30 hrs, pendant que se font les préparatifs de l'attaque les tirailleurs des deux partis se fusillent. Puis Augereau se porte le premier en avant. Son infanterie charge en tirailleurs et bouscule les quelques bataillons qui reliaient l'armée prussienne au corps saxon, mais se trouve arrêtée par ce dernier, jusqu'à ce que Ney et Lannes interviennent. Ceux-ci, de leur côté, attendent l'action de la division Saint-Hilaire (corps de Soult) sur le flanc gauche de l'ennemi.

Saint-Hilaire ne débouche que vers une heure au nord de Krippendorff, tous ses bataillons en lignes, et aussitôt l'empereur ordonne à Lannes et à Ney de reprendre l'attaque. La cavalerie ennemie cherche à s'opposer au mouvement tournant, avec une partie de l'artillerie. Des vides se produisent ainsi dans la ligne prussienne, et les français s'y jettent. Cette manoeuvre étonne les ennemis; ils sont incertains; leur feu se ralentit tandis que le fait des français redouble. Un à un les bataillons prussiens se dérobent. Leurs officiers les ramènent au feu une fois, deux fois, trois fois, puis deviennent impuissants à arrêter le mouvement de retraite.

Quand la charge sonne sur tout le front, ce qui reste de la ligne prussienne bat en retraite. Soutenue par quelques bataillons encore intacts, elle fait tête fièrement tout en reculant, mais l'artillerie de Lannes se précipite au galop et vient la mitrailler à bout portant. La retraite des prussiens s'accélère; elle s'exécute longtemps en assez bon ordre, couverte par la cavalerie; puis sous la pression des troupes française, la ligne d'infanterie se disloque; une partie se retire sur Weimar, le reste plus au nord. Cette dernière apercevant les troupes de Taunzien ralliées au nord de Gross-Romstedt, conserve jusqu'à la fin un certain ordre,

mais laisse néanmoins à la cavalerie française un grand nombre de prisonniers, 16 pièces et huit drapeaux. Murat est enfin arrivé et a pris part à la poursuite à partir de 1 h. 30. Sur la route de Weimar, malgré les efforts de Hohenlohe, la retraite tourne en déroute, puis en pleine fuite. Un seul bataillon, celui des grenadiers saxons de Winckel demeure inébranlable au milieu de la débâcle générale et repousse toutes les attaques des Français.

Cette offensive générale de Ney, Lannes, et Saint-Hilaire, avait permis à Augereau de faire face exclusivement aux troupes saxonnes restées près du Muhlthal. Sa deuxième division n'avait pas tardé à intervenir.

Menacés d'être cernés, les Saxons battent en retraite à la hâte, formant des carrés de bataillon. La moitié d'entre eux est bientôt enfoncée et dispersée, le reste regagne la chaussée de Weimar en bon ordre. Six escadrons de cavalerie, qui observent la vallée de la Saale au sud d'Iéna ne s'émeuvent pas de la bataille livrée auprès d'eux, et ne bougent pas. Il faudra que les français reviennent les chercher plus tard.

L'ENGAGEMENT DE RUCHEL

Le corps de Ruchel qui compte quinze mille hommes, avait campé à l'ouest de Weimar. Dans les premières heures de la matinée, Ruchel entendit la canonnade Hohenlohe l'appela sur la route d'Iéna. Il aurait dû intervenir vers une heure au moment où Lannes et Saint-Hilaire attaquaient ensemble. Ses 15,000 hommes auraient rétabli l'égalité numérique. Napoléon aurait sans doute été obligé de recourir à ses divisions de seconde ligne pour enlever la victoire. Mais Ruchel arriva trop tard, et participa à la lutte, quand la bataille était déjà perdue.

À trois heures la victoire est complète contre ce nouvel ennemi arrivé à la dernière minute. Les fuyards se dirigent, les uns sur Weimar, les autres sur Apolda, mais l'apparition de tout le corps de Soult, au complet, sur leur flanc gauche, les fait refluer du côté de Weimar.

À quatre heures, Murat entame la poursuite avec ses dragons et une brigade de cuirassiers, soutenus par une batterie. À cinq heures, ayant déjà pris des canons, des drapeaux, et de nombreux prisonniers, il arrive devant Weimar, et pénètre dans la ville, encombrée d'homme et de voitures.

L'obscurité met fin à la poursuite.

L'AUTRE BATAILLE : LA BATAILLE JUMELLE.

La bataille dite d'Iéna se déroule sur la route d'Iéna à Weimar; celle d'Auerstaedt sur la route de Naum-

bourg à Weimar. Entre les deux quatorze kilomètres.

Davout a 27,000 hommes, Brunswick plus de 60,000, mais l'un et l'autre ignore la force de l'adversaire.

Davout avait fait occuper le 13, le pont de Kosen et la crête qui domine le village. Le quatorze il se hâta de traverser ce point difficile.

À sept heures du matin, dans le brouillard, le général Gudin de la Sablonnière fut attaqué par la cavalerie allemande. Les bataillons français se formèrent en carrés, l'artillerie se jeta dans les intervalles et ouvrit le feu.

L'adversaire qui attaquait à ce moment était un régiment de cavalerie prussienne fort de quatre escadrons et appuyée par une batterie. En quelques instants celle-ci fut mise hors de combat, et les escadrons firent demi-tour sans avoir obtenu de résultat. Les régiments de tête de la division Gudin poussèrent leurs tirailleurs vers le Liss-Bach, à un millier de pas en avant des colonnes, qui se préparèrent à recevoir le choc de l'ennemi, en attendant les divisions Friant et Morand. Il était à peu près huit heures et Friant débouchait du Kosen. Morand était encore loin.

Du côté prussien, la division Schmettau approchait du Liss Bach; la division Wartensleben venait de quitter son bivouac; le reste de l'armée ne s'était pas encore ébranlé. Le général Blucher s'efforçait de rassembler de la cavalerie, avec laquelle il comptait obtenir tout de suite un résultat sérieux. Il ne put obtenir qu'une dizaine d'escadrons, prélevés sur toutes les divisions de l'armée, et se porta avec ce peu de forces sur le terrain favorable de Spielberg, pour tomber de là dans le flanc droit des Français.

Gudin allait être assailli à la fois par neuf bataillons, vingt quatre bouches à feu, et seize escadrons.

Heureusement l'ardeur intempestive de Blucher permet aux Français de repousser d'abord les attaques de la cavalerie, et d'opposer ensuite toutes leurs forces à l'infanterie.

Blucher renouvela ses efforts jusqu'à l'épuisement complet des forces physiques de ses chevaux; puis, après des pertes énormes, ses treize escadrons se dérobèrent en une masse confuse jusqu'à Ecartsberg. On ne devait plus les revoir sur le champ de bataille.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick en étaient encore à régler le déploiement de la division Schmettau. Le bataillon de tête avait franchi le Liss Bach depuis trois quarts d'heure, et le gros de la division, n'ayant qu'un seul point de passage à travers la vallée, n'avait pas eu le temps de s'écouler tout entier et de se déployer. La ligne se forma sous le feu de l'artillerie française, et en souffrit assez pour être obligée de reculer d'abord. Les batteries prussiennes entrèrent en ligne pour riposter, et Brunswick donna l'ordre à Schmettau d'attendre l'arrivée de Waternsleben pour attaquer.

Le maréchal Davout venait à ce moment de réunir toutes les pièces de 12 de son corps d'armée en une grande batterie au nord de Hassenhausen. Enfin, Wartensleben est prêt et se porte vivement à l'attaque à la droite de Schmettau; il est 9.45 h.

Le combat prend d'abord une tournure tout à fait différente aux deux ailes. Tandis que les bataillons de Schmettau, déployés sur un front étroit, sont pris

entre les feux croisés de Gudin et de Friant, Wartensleben se heurte au seul régiment de la division Gudin déployé au sud d'Hassenhausen. Attaqué de front par un bataillon, et pris en flanc par plusieurs escadrons, ce régiment perd courage et s'enfuit. Les fuyards ne s'arrêtent même pas dans Hassenhausen. Ils sont ralliés au-delà, dans le voisinage immédiat des autres régiments et se forment en carrés. La cavalerie prussienne se met en désordre en les poursuivant. De crainte d'en faire autant, l'infanterie s'arrête, se reforme, et n'occupe pas le village. Davout ne perd pas un instant. Les deux régiments de seconde ligne de la division Gudin sont en un clin d'oeil opposées à Wartensleben, et l'un d'eux s'établit dans Hassenhausen. Il ne reste plus un seul bataillon français disponible, et la division Morand est encore à une lieue du champ de bataille. Heureusement si la droite prussienne prend l'avantage sur la gauche française, ce n'est plus que lentement, dans un combat de front qui peut se prolonger pendant près d'une heure. De plus, les Prussiens regrettant d'avoir négligé Hassenhausen, cherchent à l'enlever à coups d'hommes; quatre bataillons s'entassent devant ce village, subissent des pertes énormes, et arrivent à grand-peine à en enlever quelques maisons; ces quatre bataillons sont perdus pour l'attaque de la droite prussienne qui aurait pu être décisive.

La fusillade se prolonge sur tout le front pendant près d'une heure; elle est très meurtrière; Brunswick est blessé mortellement, Schmettau grièvement. La direction du combat, du côté prussien, est à peu près perdue.

Une masse de trente escadrons commence à se réunir à la droite, où elle n'a guère d'espace pour agir, et n'est pas employée à temps.

Plus cette lutte par le feu se prolonge plus elle tourne au désavantage des Prussiens, que leurs formations en lignes denses rendent plus inutilement vulnérables.

L'intervention de la division Morand, du côté français, et celle de la division d'Orange, du côté Allemand, rompirent bientôt l'équilibre.

Ces troupes fraîches entrèrent de part et d'autre en ligne à onze heures. La division d'Orange reçut du roi de Prusse l'ordre de renforcer à la fois les deux ailes. Le prince d'Orange dirigea donc une brigade vers la droite où Wartensleben avait l'avantage, et une vers la gauche où Schmettau était pris en flanc par Friant. Ces deux brigades, ayant l'ordre de "soutenir" les troupes engagées, se dirigèrent derrière la ligne constituée. Si la division d'Orange toute entière avait été jetée en dehors de l'une des ailes, soit vers Spielberg, pour prendre en flanc la division Friant, soit à droite de Wartensleben, pour accabler la gauche de Gudin en la débordant, elle pouvait obtenir un succès rapide.

La division Morand, qui intervenait au même moment, avait reçu de Davout l'ordre, non pas de soutenir Gudin, mais de la prolonger à gauche. La division Schmettau semblait déborder le village par le nord, mais elle était prise en flanc par toute la division Friant. Morand, de son côté, prolongeait la ligne de Gudin, et appuyait à la Saale sa gauche par laquelle il faisait effort.

(À suivre)

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS REGULIERS DU JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) Au cours de métiers

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.

RECETTES POUR

Mets délicieux

Manière facile de les apprêter

SIROP A L'ESSENCE D'ERABLE "SUPREME"

Ingrédients	Faire bouillir l'eau, ajouter le sucre, retirer du feu et ajouter l'essence quand le sirop est à moitié refroidi.
2 tasses sucre granulé	
1 tasse d'eau	
½ cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême".	
Manière de procéder	

BLANC-MANGER A L'ERABLE OU A LA VANILLE

Ingrédients	Manière de procéder
2 tasses de lait	Faire dissoudre le cornstarch, le sucre et le sel dans un peu d'eau froide, ajouter au lait bouillant et remuer constamment jusqu'à consistance épaisse, ajouter l'oeuf légèrement battu et faire cuire encore quelques minutes. Retirer du feu, ajouter l'essence et verser dans un moule.
½ tasse de sucre	
3 cuillerées à soupe de féculé de maïs (cornstach)	
1 cuillerée à thé de vanille	
1 oeuf	
½ cuillerée à thé de sel	
Essence de vanille ou d'érable "Suprême" au goût.	

FUDGE A L'ERABLE

Ingrédients	Manière de procéder
2 tasses de sucre	Mettre tous les ingrédients dans une casserole, sauf l'essence. Faire bouillir doucement jusqu'à ce qu'une boule molle se forme dans l'eau froide. Ajouter l'essence.
1 tasse de lait	
4 cuillerées à soupe de crème	
1 pincée de sel	
1 cuillerée à thé d'essence d'érable "Suprême"	

CREME POUR GATEAU A L'ESSENCE "SUPREME" D'ERABLE, FRAISE, FRAMBOISE

Ingrédients	Manière de procéder
1 tasse de sucre en poudre	Délayer le sucre avec le lait, ajouter le beurre et l'essence et étendre sur le gâteau.
¼ tasse de lait	
1 cuillerée à thé de beurre	
1 cuillerée à thé d'essence	

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

— QUEBEC.

RECETTES POUR METS DELICIEUX

"LE TERROIR" toujours désireux d'être utile publiera à l'avenir, tous les mois, une série de recettes pour mets délicieux, et qui sans doute intéressera ses lectrices ménagères ou cordons bleus. Ces recettes, toujours bien choisies, et entre les mains des bonnes cuisinières de chez-nous, apporteront, nous n'en doutons pas, un renom de plus à notre excellente cuisine canadienne.

BOULETTES DE POISSONS LAURENTIEN (Entrée)

Détail

2 tasses de purée de pommes de terre	1 oeuf
1 oignon	Chapelure
1 tasse de poisson haché	Persil
	Sel et poivre

Mode de préparation

Amalgamer ensemble la purée de pomme de terre, l'oignon haché très finement, le poisson, l'oeuf et les assaisonnements. Façonner des boulettes de la grosseur d'un oeuf que vous roulez dans la chapelure. Faire cuire dans la grande friture. Servir une boulette par convive. Décorer de persil.

SOUPE PAYSANNE

Détail

1 tasse de céleri	1 oignon
1 tasse de navet	1 pinte d'eau
1 tasse de carottes	2 pintes de bouillon
1 tasse de chou	Sel et poivre

Mode de préparation

Couper finement tous les légumes et les cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres. A ce moment ajouter le bouillon. Laisser cuire encore quelques minutes. Assaisonner et servir.

OMELETTE AU FROMAGE

Détail

2 oeufs	1 c. à table de beurre
2 c. à table de lait	Persil
1 c. à table de fromage	Sel et poivre

Mode de préparation

Battre le fromage pour l'amollir, ajouter le lait puis les jaunes d'oeufs, et enfin les blancs montés en neige. Mettre le beurre dans une poêle et verser l'omelette. Cuire pour dorer le dessous et finir au fourneau. Servir avec du persil finement haché.

BOULE A LA MODE QUEBECOISE

Détail

3 livres de boeuf	3 tasses d'eau
1 livre de lard gras	Farine
2 oignons	Sel et poivre

Mode de préparation

Trancher le lard mince et le faire prendre couleur dans un chaudron de fer avec l'oignon et la farine. A ce moment ajouter le boeuf coupé en carrés. Assaisonner. Mettre graduellement l'eau bouillante et laisser cuire à petit feu pendant environ 4 heures. Au besoin, ajouter de l'eau.

GATEAU ROULE

Détail

3 oeufs	1 tasse de farine
1 tasse de sucre	1 c. à table de beurre fondu
1 c. à table de lait	1 c. à thé d'essence de vanille "SUPREME"
1 c. à table de poudre à pâte	¼ c. à thé de sel

Mode de préparation

Battre les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers et leur ajouter le sucre, le lait, la farine tamisée avec la poudre à pâte et le sel, puis en dernier lieu le beurre fondu. Faire cuire dans une tôle à four modéré. Après la cuisson, renverser le gâteau sur un linge humide, rouler immédiatement et maintenir dans cette position pendant quelques minutes. Dérouler, puis étendre de la gelée sur toute la surface et rouler de nouveau.

BISCUITS CANADIENS

Détail

1 tasse de crème sûre	½ c. à thé de soda à pâte
1 tasse de farine	¼ c. à thé de sel
Parfumer à l'essence de vanille ou d'érable "SUPREME"	

Mode de préparation

Tamiser ensemble tous les ingrédients secs et faire le détrempe avec la crème sûre. Travailler la pâte sur une planche farinée, l'étendre, la découper à l'emporte-pièce et faire cuire à four chaud.

CACAO POUR RECEPTION

Détail

3 c. à table de cacao	1 tasse d'eau
3 c. à table de sucre	Crème fouettée
2 tasses de lait	Vanille "SUPREME" ou cannelle

Mode de préparation

Mélanger le cacao et le sucre avec l'eau. Laisser bouillir de 3 à 5 minutes. A ce moment ajouter le lait que vous avez fait chauffer au préalable. Pour donner plus d'arôme à ce cacao, le parfumer avec un peu de vanille "SUPREME" ou de cannelle. Servir avec de la crème fouettée.

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES EXTRA SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
Employez les Essences "SUPREME" DANS LE:
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Fabriquées par :
"SUPREME" Ent., Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.